



## RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2024

Société anonyme au capital de 16 141 244,21 euros  
Siège social : Château Saint Ange, 157, rue du caporal Félix Poussineau – 77190 Dammarie-Les-Lys  
793 834 888 R.C.S. Melun

## **ATTESTATION DES PERSONNES PHYSIQUES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

« J'atteste qu'à ma connaissance, les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et, que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle des évènements importants survenus pendant les douze mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et principales incertitudes pour les six mois suivant l'exercice. »

**M. Stéphan Français,**  
Président-directeur général de METAVISIO

## **SOMMAIRE**

I.	Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024	<b>p. 4</b>
II.	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes 2024	<b>p. 44</b>
III.	Rapport de gestion de l'exercice 2024	<b>p. 51</b>

**COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**



AUDITEURS  
ASSOCIÉS

# METAVISIO

Société anonyme au capital de 16 141 244,21 Euros

157 rue du Caporal Felix  
77190 DAMMARIE-LES-LYS

SIRET : 793 834 888 00059  
APE : 4651Z

## COMPTE ANNUEL AU 31 DECEMBRE 2024

Société d'expertise comptable inscrite au tableau des Experts-Comptables de Paris sous le numéro 140098070001  
Société de Commissaire aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles  
Siège social : 31, rue Victor Hugo 92400 Courbevoie – Tél : 01 46 25 18 18  
Email : [contact@ecla.fr](mailto:contact@ecla.fr) – N° TVA : FR 72 440 126 365  
SARL au capital de 175 000 Euros – R.C.S. Nanterre B 440 126 365 – APE 6920Z

## Bilan Actif

	Brut	Amort. Dépréc.	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023	Note
Capital souscrit non appelé					
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais d'établissement	948 245	852 099	96 146	167 632	C.1.a
Frais de recherche et de développement					
Concessions, brevets, licences, logiciels	10 075	10 075	-	-	C.1.a
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	790 010	573 310	216 700	241 736	C.1.a / E.6
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains					
Constructions	236 410	129 763	106 647	227 787	C.1.a
Instal techniques, matériel et outillage	785 097	554 719	230 377	416 979	C.1.a
Autres immobilisations corporelles	346 843	327 118	19 725	37 854	C.1.a
Avances et acomptes					
<b>Immobilisations financières</b>					
Participations (mise en équivalence)					
Autres participations	4 446 051		4 446 051	2 181	C.1.a / C.1.b
Créances rattachées aux participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	386 343		386 343	301 796	C.1.a
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>7 949 074</b>	<b>2 447 084</b>	<b>5 501 990</b>	<b>1 395 966</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
<b>Stocks et en-cours</b>					
Matières premières et autres appro					
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	9 235 361	570 011	8 665 350	12 931 820	C.2.a
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>					
<b>Créances</b>					
Clients et comptes rattachés	54 483 728	1 966 570	52 517 158	21 601 061	C.2.b
Autres créances	10 247 349	1 840 258	8 407 091	24 865 414	C.2.b
Capital souscrit et appelé, non versé					
<b>Divers</b>					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	393 400		393 400	362 320	
Charges constatées d'avance	5 225 921		5 225 921	834 235	C.2.b
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>79 585 760</b>	<b>4 376 839</b>	<b>75 208 921</b>	<b>60 594 850</b>	
Frais d'émission d'emprunt à étaler	69 110		69 110	144 605	
Primes de remboursement des obligations	8 033		8 033	37 933	
Ecart de conversion actif	86 477		86 477	20 064	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>87 698 455</b>	<b>6 823 924</b>	<b>80 874 531</b>	<b>62 193 419</b>	

## Bilan passif

	31/12/2024	31/12/2023	Renvoi
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital	4 582 928	1 556 057	C.3
Primes d'émission, de fusion, d'apport	24 125 595	11 915 259	C.3
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	597 248	597 248	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	1 005 074	-70 052	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>- 4 189 900</b>	<b>1 075 126</b>	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>26 120 945</b>	<b>15 073 637</b>	
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>			
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
Provisions pour risques	86 477	20 064	
Provisions pour charges			
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>86 477</b>	<b>20 064</b>	
<b>DETTES (1)</b>			
Emprunts obligataires convertibles	3 837 296	5 003 770	C.5
Autres emprunts obligataires	8 112 201	-	
Emprunts et dettes auprès des établ de crédit (2)	16 359 757	17 383 760	C.5
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 935 719	1 418 318	C.5
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 186 506	13 633 896	C.6
Dettes fiscales et sociales	1 250 693	1 294 626	C.6
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	2 961 007	8 268 134	C.6
Produits constatés d'avance	-	97 213	
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>54 643 178</b>	<b>47 099 717</b>	
Ecarts de conversion passif	23 932	-	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>80 874 531</b>	<b>62 193 419</b>	
(1) Dont à plus d'un an	30 933 127	8 271 823	
(1) Dont à moins d'un an	23 710 051	38 827 894	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs banque	552 824	1 275 005	
(3) Dont emprunts participatifs			

## Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2024	31/12/2023	Renvoi
<b>Produits d'exploitation</b>					
Ventes de marchandises	2 022 013	27 181 425	29 203 438	22 395 878	D.1
Production vendue (biens)					
Production vendue (services)	15 038	23 883 076	23 898 114	5 923 257	D.1
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>2 037 051</b>	<b>51 064 501</b>	<b>53 101 552</b>	<b>28 319 134</b>	
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation			1 564 010	2 398 479	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			305 552	4 290 478	D.3.b
Autres produits			715 223	923 576	D.3.a
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>			<b>55 686 337</b>	<b>35 931 668</b>	
<b>Charges d'exploitation</b>					
Achats de marchandises			38 589 360	22 181 185	D.2.a
Variations de stock			3 963 779	14 048	
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variations de stock					
Autres achats et charges externes			5 857 824	6 218 910	D.2.a
Impôts, taxes et versements assimilés			118 338	80 639	D.2.b
Salaires et traitements			1 764 579	1 837 352	E.2 / E.3.b
Charges sociales			702 558	707 908	
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			448 630	760 285	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 537 054	283 806	
Pour risques et charges : dotations aux provisions			66 413		
Autres charges			3 485 475	1 040 585	D.2.c
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>			<b>56 534 009</b>	<b>33 124 718</b>	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>- 847 673</b>	<b>2 806 950</b>	
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>					
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée (III)</b>					
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)</b>					
<b>Produits financiers</b>					
De participation					
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			3 333		
Autres intérêts et produits assimilés			78 100	20 934	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
<b>Total produits financiers (V)</b>			<b>81 433</b>	<b>20 934</b>	
<b>Charges financières</b>					
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			29 900		D.4
Intérêts et charges assimilées			2 802 633	1 177 954	D.4
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
<b>Total charges financières (VI)</b>			<b>2 832 533</b>	<b>1 177 954</b>	
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-2 751 100</b>	<b>-1 157 020</b>	
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>- 3 598 773</b>	<b>1 649 930</b>	

	<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>Renvoi</b>
<b>Produits exceptionnels</b>			
Sur opérations de gestion		234 299	
Sur opérations de capital		1 040	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>	<b>-</b>	<b>235 339</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>			
Sur opérations de gestion	631 329	499 252	D.5
Sur opérations de capital	-	-	D.5
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	76 226		
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>707 555</b>	<b>499 252</b>	
<b>Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>- 707 555</b>	<b>- 263 913</b>	
Participation des salariés aux résultats (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)	116 427	310 891	D.6
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>55 767 770</b>	<b>36 187 941</b>	
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>59 957 670</b>	<b>35 112 815</b>	
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>- 4 189 900</b>	<b>1 075 126</b>	

## Tableaux des flux de trésorerie

en €	31/12/2024	31/12/2023	Note
<b>Résultat net</b>	<b>-4 189 900</b>	<b>1 075 126</b>	
Dotations aux amortissements et provisions	2 066 371	591 601	
Reprise d'amortissements et provisions	-287 443	-4 030 482	
VNC des immobilisations cédés	0	0	
Produits des cessions d'actifs	0	0	
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>-2 410 972</b>	<b>-2 363 755</b>	
Variation des stocks	3 963 779	14 048	
Variation des clients	-35 352 754	-6 411 423	
Variation des autres créances	-4 258 034	-2 047 656	
Variation des fournisseurs	19 437 762	6 614 689	
Variation des autres dettes	-1 445 078	1 925 862	
<b>Variation du BFR</b>	<b>-17 654 325</b>	<b>95 520</b>	
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>	<b>-20 065 297</b>	<b>-2 268 236</b>	
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-10 611	-490 269	
Autres financements (fonds de garantie factor)	-177 392	1 257 723	E.8
Cessions d'immobilisations incorporelles & corporelles			
Variation des créances sur immobilisations			
Variation des dettes sur immobilisations			
<b>Flux liés aux investissements</b>	<b>-188 002</b>	<b>767 454</b>	
Augmentation de capital et des primes d'émission	8 996 182	2 570 754	E.8
Augmentation des dettes financières	13 151 644	6 094 330	C.5 / E.8
Remboursement des dettes financières	-2 292 318	-6 954 250	C.5 / E.8
Variation des intérêts courus			
Variation des comptes courants	1 151 053	-672 832	E.8
<b>Flux liés aux opérations de financement</b>	<b>21 006 560</b>	<b>1 038 002</b>	
Incidence des variations de devises			
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>753 261</b>	<b>-462 780</b>	
Trésorerie à l'ouverture	-912 685	-449 905	
Trésorerie à la clôture	-159 424	-912 685	
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>753 261</b>	<b>-462 780</b>	

La trésorerie du tableau de flux de trésorerie correspond à la trésorerie au bilan actif diminuée des concours bancaires et des soldes créditeurs de banque (bilan passif renvoi 2).

## Variation des capitaux propres

- Tableau de variation des capitaux propres au 31 décembre 2024

en €	Solde au 01/01/2024	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2024	Note
Capital	1 556 057	3 026 871		4 582 928	C.3
Primes d'émission	11 915 259	13 240 132	1 029 795	24 125 595	C.3
Réserve légale	597 248			597 248	C.3
Report à nouveau	-70 052	1 075 126		1 005 074	C.3
Résultat de l'exercice	1 075 126	-3 691 655	1 075 126	-3 691 655	C.3
<b>Total capitaux propres</b>	<b>15 073 637</b>	<b>13 650 473</b>	<b>2 104 921</b>	<b>26 619 190</b>	

L'augmentation du capital d'un montant de 3.027 K€ se décompose comme suit :

- Conversion d'obligations convertibles : 198 K€
- Conversion d'obligations remboursables en actions : 476 K€
- Apports en nature : 578 K€
- Apports en numéraire : 1.685 K€
- Compensation de créances : 90 K€

La variation des primes d'émission d'un montant de 12.210 K€ se décompose comme suit :

- Conversion d'obligations convertibles : 482 K€
- Conversion d'obligations remboursables en actions : 234 K€
- Apports en nature : 3.773 K€
- Apports en numéraire : 8.291 K€
- Compensation de créances : 460 K€
- Imputation des frais liés aux augmentations de capital : -1.030 K€

Hors conversion des obligations convertibles, conversion des obligations remboursables en actions, apports en nature et compensation de compte courant d'associés, les flux liés aux augmentations de capital et aux primes d'émission représentent un montant de 8.996 K€.

## Présentation des états financiers

Les comptes annuels de la société METAVISIO de l'exercice clos le 31/12/2024 ont été arrêtés le 13 juin 2025 par le conseil d'administration de la société METAVISIO.

### A - Faits caractéristiques

#### - Opérations sur le capital

En 2024, la société a procédé à des augmentations de capital de 23.283.624 actions ordinaires nouvelles avec des primes d'émission de 13.240.131,59 euros.

Les frais d'augmentation de capital d'un montant de 1.029.795,05 euros ont été imputés sur les primes d'émission.

Les augmentations de capital par nature d'opérations sont les suivantes :

	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission
Conversion d'obligations convertibles	1 522 329	197 902,77	482 097,23
Conversion d'obligations	3 662 524	476 128,12	233 871,88
Apport en nature	4 447 674	578 197,62	3 772 828,42
Apport en numéraire	12 958 585	1 684 616,05	8 291 361,23
Compensation de créances	692 512	90 026,56	459 972,83
Frais d'augmentation de capital imputés sur les primes d'émission			-1 029 795,05
Total	23 283 624	3 026 871,12	12 210 336,54

A la suite des opérations sur le capital de l'année 2024, le nombre total d'actions en circulation est passé de 11.969.668 actions d'une valeur nominale de 0,13 euro à 35.253.292 actions d'une valeur nominale de 0,13 euro et le capital social de la société est ainsi de 4.582.927,96 euros au 31 décembre 2024.

#### - Ouverture de nouvelles filiales

Au premier semestre 2024, dans le cadre d'une augmentation de capital par apport de titres, la SCI SAINTANGE est devenue filiale à 100% de la SA METAVISIO. L'actif immobilier détenu par cette filiale est le nouveau siège de la société.

En novembre 2024, la société a créé une nouvelle filiale en Chine à Shenzhen, la société METAVISIO AI (SHENZHEN CO ; LTD) dont METAVISIO détient 36% du capital social.

- Activités avec les filiales de distribution

Des ventes de produits sont effectués aux filiales de distribution en Inde, aux US et en Chine sur la base de bons de commandes des filiales. En 2024, la société a réalisé 32.004 K€ de chiffre d'affaires avec ses filiales :

- METAVISIO AI : 21.733 K€
- METAVISIO INDIA : 5.947 K€
- METAVISIO USA : 4.150 K€
- METAVISIO BENELUX B.V. : 174 K€

- Emission d'ORA

En octobre 2024, METAVISIO a conclu un accord de financement d'un montant maximum brut de 50M€ sous forme d'ORA avec BSA attachés, le cas échéant, avec AMERICAN AI AND HARDWARE INVESTMENTS LTD et a actionné une première tranche de 6,3M€ afin de répondre aux besoins immédiats en fonds de roulement pour honorer les commandes du T4 2024 à livrer avant fin décembre 2024 et du T1 2025.

Les ORA émises sont comptabilisés en dettes financières. Les frais associés à ce contrat sont étaisés en charge d'exploitation sur 24 mois puis imputés sur la prime d'émission à la date de conversion.

Si le cours de bourse de l'action est inférieur à la valeur nominale, un mécanisme d'ajustement de conversion s'applique. Le montant résultant est imputé sur les primes d'émission puis comptabilisé en charge une fois la prime ramenée à une valeur nulle.

- Programme d'augmentation de capital à terme (PACT)

En 2023, la société a signé avec Global Tech Opportunities 24 un contrat PACT (Programme d'Augmentation de Capital à Terme) portant sur un maximum de 3M d'actions nouvelles assimilables aux actions ordinaires ; chacune de ces émissions d'actions nouvelles étant décidée exclusivement par METAVISIO au cours d'une période 24 mois.

La première émission d'actions est intervenue en septembre 2023 et la dernière émission en octobre 2024. La partie du prix de souscription à la charge de METAVISIO a été comptabilisée en charges financières pour un montant de 1.558 K€.

- Besoin de trésorerie

Le développement des filiales de distribution étrangères a fortement augmenté le besoin en fonds de roulement de l'entreprise. Afin de préserver sa croissance et sa capacité d'investissement futurs, la société a entamé des négociations avec ses créanciers pour allonger la maturité de ses dettes financières.

- Changement de siège social

En mai 2024, la société a transféré son siège social au 157 rue du Caporal Felix Poussineau – 77190 DAMMARIE-LES-LYS, dans les locaux détenus par sa filiale la SCI SAINTANGE.

- Comptes consolidés

La société n'a pas atteint les seuils rendant obligatoire l'établissement de comptes consolidés.

## **B - Règles et méthodes comptables**

### **1. Principes et conventions générales**

Les conventions générales ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, et conformément aux articles 121-1 et suivants du Plan comptable général :

- image fidèle,
- comparabilité des exercices et continuité de l'exploitation,
- régularité et sincérité,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes des périodes présentées ont été élaborés et présentés conformément aux principes comptables français prévus par les dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général, mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite.

### **2. Recours à des estimations**

L'établissement des états financiers nécessite la prise en compte par la Direction d'hypothèses et d'estimations ayant une incidence sur les états financiers. Les principales estimations faites par la Société portent principalement sur les hypothèses retenues pour l'évaluation des provisions pour dépréciation des stocks et des autres créances d'exploitation.

Ces estimations sont fondées sur les meilleures informations dont la Direction dispose à la date d'arrêté des comptes. Compte tenu des incertitudes inhérentes au secteur et à la conjoncture économique et financière qui ont des effets sur le cours des affaires de la Société, ces estimations peuvent devoir être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent ainsi différer de ces hypothèses et estimations.

### **3. Monnaie de présentation des comptes**

Les états financiers et l'annexe sont présentés en euros.

### **4. Immobilisations incorporelles**

Elles sont principalement constituées :

- des frais d'établissement,
- de droits à l'image.

### Frais d'établissement

Les frais de constitution sont immobilisés dès lors qu'ils conditionnent le développement de l'entreprise et dont le montant ne peut être rapporté à des ventes de biens et de services. Ces frais sont amortis linéairement, sur la durée de vie des actifs, celle-ci ne pouvant excéder 5 ans.

### Droit à l'image

Le 27 avril 2016, un contrat de partenariat a été conclu entre la Société, d'une part, et Monsieur Teddy Riner et la société Riner Judo Connection dont il est l'actionnaire unique, d'autre part, définissant les conditions dans lesquelles la Société est autorisée à utiliser les attributs de la personnalité de Monsieur Teddy Riner à des fins promotionnelles pour certains de ses produits.

Monsieur Teddy Riner a été rémunéré par l'octroi à Riner Judo Connection de 12 154 actions de la Société valorisées 790 010 euros lors de leur émission. Ce contrat restera en vigueur tant que Monsieur Teddy Riner restera actionnaire de la Société.

Un actif incorporel d'un montant de 790 010 euros a été comptabilisé à ce titre. Cet actif est amorti linéairement sur une durée de 20 ans, soit la durée d'utilisation de l'avantage économique futur, estimée la plus probable.

### Logiciels et brevets

Les logiciels et brevets sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

### Frais de développement

Les frais de développement des nouvelles gammes de produits sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

## 5. Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût historique d'acquisition. Ce coût comprend les frais directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la Société. L'amortissement des immobilisations est calculé linéairement sur les durées d'utilité estimées.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Installations générales, agencements et aménagements des constructions .....	10 ans,
Matériel de transport .....	4 à 5 ans,
Matériel informatique .....	3 ans,
Matériel de démonstration .....	3 ans,
Matériel de bureau .....	5 à 10 ans,
Mobilier .....	10 ans.

## 6. Titres de participation

Les titres de participation et les autres titres immobilisés sont valorisés au coût d'achat historique.

Cette valeur est comparée en fin de période à la valeur d'usage de ces mêmes titres après prise en compte de la quote-part de capitaux propres correspondant à la participation, des perspectives de rentabilité, de la position sur le marché et, le cas échéant, de leur valeur en bourse.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## 7. Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont constituées :

- de retenues de garanties, notamment liées au contrat d'affacturage,
- de dépôts et cautionnements.

## 8. Tests de perte de valeur des actifs immobilisés

Des tests de perte de valeur sont réalisés pour les actifs immobilisés corporels et incorporels à durée de vie finie dès lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît. Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur comptable de l'actif à sa valeur actuelle. La valeur actuelle d'un actif est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale diminuée des coûts de cession et la valeur d'usage. La valeur d'usage est fondée sur les flux de trésorerie futurs actualisés qui seront générés par ces actifs.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie infinie sont soumises à un test de dépréciation au moins une fois par année et chaque fois qu'il y a une indication que l'actif peut s'être déprécié.

## 9. Stocks

Le coût de revient des stocks est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti (FIFO).

La valeur brute des stocks comprend le prix d'achat, les droits de douane, les autres taxes ainsi que les frais d'approche et autres frais directement attribuables.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date d'arrêté des comptes.

Afin de mieux refléter la réalité de la valeur nette des stocks, la société a actualisé ses taux de dépréciations. Pour l'évaluation des provisions pour dépréciation des stocks, la société a désormais retenu les hypothèses suivantes :

- N, N-1, N-2 et N-3 : 0%
- N-4 et N-5 : 10%
- N-6 et au-delà : 70%

En complément de ces taux fonction de l'ancienneté du stock, la dépréciation est ajustée par rapport à la rotation constatée des stocks concernés.

## 10. Créesances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale (coût historique). Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte du risque de non-recouvrement sur la base d'une analyse au cas par cas.

La société a recours à un organisme d'affacturage. Les créances clients sont sorties du poste créances clients lorsqu'elles sont cédées à l'organisme d'affacturage. Le contrat d'affacturage ne prévoit pas l'annulation des cessions de créances.

## 11. Trésorerie

La trésorerie est constituée par des liquidités immédiatement disponibles.

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change à la date de la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

La société a recours à un organisme d'affacturage. Les fonds qui peuvent être immédiatement mobilisées sont comptabilisées dans les disponibilités.

Les découverts bancaires figurent en dettes financières.

## 12. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. L'écart de conversion qui résulte de la valorisation des dettes et créances en devises est inscrit en comptes de régularisation, à l'actif s'il s'agit d'une perte latente et au passif s'il s'agit d'un profit latent.

Les pertes latentes non couvertes font l'objet d'une provision pour risques.

## 13. Provisions

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers, dans la mesure où elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources pour la Société.

L'estimation de la valorisation des provisions est revue lors de chaque clôture. Les provisions sont maintenues tant que la société n'est pas en mesure de statuer clairement et avec certitude sur leur dénouement.

## 14. Emprunts obligataires

Les emprunts obligataires sont enregistrés au passif du bilan pour le montant de l'emprunt émis, diminué des amortissements constatés.

Les frais d'émission des emprunts obligataires sont portés à l'actif (en « charges à répartir ») et étalés linéairement sur la durée de vie des emprunts concernés.

Dans le cadre des emprunts obligataires convertibles, une prime de non-conversion est constituée et comptabilisée en charges à répartir à la clôture de l'exercice en contrepartie de l'emprunt obligataire afin de couvrir le risque de non-conversion lors de l'échéance. Celle-ci est calculée au prorata du montant des obligations émises et à compter de leur date de souscription, selon le taux contractuel. La prime est amortie au prorata de la durée de l'emprunt.

## 15. Autres dettes financières

Dans le cadre de la Crise sanitaire liée à la covid-19, la société a eu recours en 2020 à un prêt garanti par l'état (PGE). Ce prêt d'un montant de 11 300 K€ a été souscrit auprès d'un pool bancaire de cinq banques.

En 2022, la société a souscrit deux nouveaux prêts garantis par l'état pour un montant de 4.300 K€.

Les PGE ont un différé de remboursement de 1 an avec la possibilité d'un différé supplémentaire de 1 an. A l'issue du différé de remboursement ils peuvent être amortis sur une durée de 1 à 5 ans.

La société a opté pour le rééchelonnement sur une durée de 5 ans de tous les PGE souscrits.

La société fait appel à des crédits court terme. Ces crédits sont octroyés sur demande et ont une durée de remboursement comprise entre 2 et 24 mois.

Les frais d'émission d'emprunt sont portés à l'actif (en « charges à répartir ») et étalés linéairement sur la durée de vie des emprunts concernés.

## 16. Engagements de retraite

En application de la loi française, la Société a l'obligation de verser aux salariés partant en retraite une indemnité de fin de carrière. Les engagements correspondants sont calculés annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière. Ce calcul est réalisé en application de la convention collective applicable conformément à la recommandation ANC 2013.

Les engagements éventuels ainsi calculés sont suivis dans les engagements hors bilan. Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont effectivement supportées. A noter l'absence de départ à la retraite sur la période.

Les principaux paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

- Taux d'actualisation : 3,35% pour 2024 et 3,20% pour 2023
- Table de mortalité : INSEE 2024
- Départ volontaire à 60-64 ans
- Taux de ch. pat. : 45% (cadres), 41% (non-cadres).

## 17. Autres dettes d'exploitation

Les dettes sont comptabilisées initialement pour leur valeur nominale puis à leur valeur d'inventaire, c'est-à-dire au coût amorti sur la base de l'échéancier contractuel.

## 18. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu sur l'exercice s'il est certain dans son principe et son montant, et acquis à l'exercice. Il est composé :

- des équipements commercialisés par la Société. Ils sont vendus sur la base de bons de commande client qui incluent des prix fixes et déterminables, conformément aux conditions générales de vente. Le chiffre d'affaires est reconnu au moment du transfert de propriété. Ces produits figurent nets de taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises.
- des prestations de services dont le chiffre d'affaires est reconnu à la date de réalisation de la prestation. Il s'agit de prestations marketing que la société facture à ses fournisseurs sur la base des commandes de produits effectuées sur la période
- des management fees facturés aux filiales.

## 19. Coût d'achat des marchandises vendues

Le coût d'achat des marchandises vendues correspond au coût d'achat des équipements dont la fabrication est sous-traitée à des tiers, aux achats non stockés et au coût des licences d'exploitation des équipements vendus (Licences Microsoft à titre principal).

Les achats de sous-traitance (hors contrats de coopération commerciale) et les frais de transport sont comptabilisés en charges externes.

## 20. Frais d'augmentation de capital

Les dépenses relatives aux augmentations de capital sont imputées sur les primes d'émission.

## 21. Autres charges

Les autres charges comprennent les coûts des redevances, des licences, de la taxe SORECOP (contribution pour copie privée) et les pertes de change sur les créances et dettes commerciales.

## 22. Résultat financier

Le résultat financier comprend les produits et charges liés à la trésorerie et les flux bancaires, les charges d'intérêt sur les emprunts.

## 23. Distinction entre le résultat courant et le résultat exceptionnel

Le résultat courant enregistre les produits et les charges relatifs à l'activité courante de l'entreprise.

## C - Notes sur le bilan

### 1. Actif immobilisé

#### a. Tableau des immobilisations

Tableau des immobilisations au 31 décembre 2024

en €	Solde au 01/01/2024	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2024
Frais d'établissement et de développement	948 245			948 245
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	800 085			800 085
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 748 330</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 748 330</b>
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	432 486		196 076	236 410
Installations techniques, matériel et outillage industriels	785 097			785 097
Installations générales, agencements et aménagements divers	6 366			6 366
Matériel de transport	120 000	9 000		129 000
Matériel de bureau et informatique, mobilier	209 866	1 611		211 477
Emballages récupérales et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 553 814</b>	<b>10 611</b>	<b>196 076</b>	<b>1 368 349</b>
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	2 181	4 443 870		4 446 051
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	301 796	275 428	190 881	386 343
<b>Immobilisations financières</b>	<b>303 977</b>	<b>4 719 298</b>	<b>190 881</b>	<b>4 832 395</b>
<b>Actif immobilisé</b>	<b>3 606 121</b>	<b>4 729 909</b>	<b>386 956</b>	<b>7 949 074</b>

L'augmentation des autres participations correspond à l'apport de titres de la SCI SAINTANGE qui est devenue filiale à 100% de la SA METAVISIO et à l'ouverture de la filiale chinoise METAVISIO AI (SHENZHEN CO ; LTD) dont METAVISIO détient 36% du capital social.

La variation des autres immobilisations financières correspond à la retenue de garantie du factor.

### Amortissements au 31 décembre 2024

en €	Solde au 01/01/2024	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2024
Frais d'établissement et de développement	780 613	71 486		852 099
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	558 349	25 036		583 385
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 338 962</b>	<b>96 522</b>	<b>0</b>	<b>1 435 484</b>
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	204 698	121 140	196 076	129 763
Installations techniques, matériel et outillage industriels	368 117	186 602		554 719
Installations générales, agencements et aménagements divers	5 521	845		6 366
Matériel de transport	108 250	15 888		124 138
Matériel de bureau et informatique, mobilier	184 606	12 008		196 614
Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>871 194</b>	<b>336 482</b>	<b>196 076</b>	<b>1 011 600</b>
<b>Actif immobilisé</b>	<b>2 210 156</b>	<b>433 004</b>	<b>196 076</b>	<b>2 447 084</b>

### Autres immobilisations incorporelles

Ce poste comprend principalement un droit à l'image conclu avec Monsieur Teddy Riner en 2016, d'une valeur brute de 790 K€, et d'une valeur nette de 217 K€ au 31 décembre 2024.

## b. Immobilisations financières

Le 20 août 2018, METAVISIO a ouvert une filiale aux Etats unis d'Amérique qu'elle détient à 100 % et dont le capital est de 1 000 U\$D, soit 879,39 €.

Au 31 décembre 2024, METAVISIO a une créance en compte courant de 6.280 € sur sa filiale américaine (2.643 € au 31 décembre 2023).

Cette créance est liée au frais de fonctionnement et de développement de la filiale américaine. L'entreprise prévoit que sa filiale américaine soit prochainement rentable et qu'elle soit en mesure de rembourser la créance en compte courant à terme. Il n'y a donc pas lieu de déprécier cette créance.

METAVISIO a également une créance client de 4.075 K€ sur sa filiale américaine ainsi que des factures à établir d'un montant de 75 K€.

L'entreprise prévoit que sa filiale américaine soit prochainement rentable et qu'elle soit en mesure de rembourser ces créances à terme. Il n'y a donc pas lieu de les déprécier.

En janvier 2023, la société a ouvert une filiale en Inde afin de répondre aux appels d'offre du gouvernement Indien dans le cadre de relations B to G. METAVISIO détient 99,99% du capital de METAVISIO INDIA.

Au 31 décembre 2024, METAVISIO a une créance en compte courant de 99.366 € sur sa filiale indienne (62.077 € au 31 décembre 2023). Cette créance est liée aux frais de fonctionnement et de développement de la filiale indienne.

METAVISIO a également une créance client de 5.946 K€ sur sa filiale indienne ainsi que des factures à établir d'un montant de 311 K€.

L'entreprise prévoit que sa filiale indienne soit prochainement rentable et qu'elle soit en mesure de rembourser ces créances à terme. Il n'y a donc pas lieu de les déprécier.

En avril 2023, la société a ouvert une filiale aux Pays-Bas. METAVISIO détient 100% du capital de METAVISIO BENELUX B.V.

Au 31 décembre 2024, METAVISIO a une créance en compte courant de 6.167 € sur sa filiale hollandaise (6.167 € au 31 décembre 2023). Cette créance est liée aux frais de fonctionnement et de développement de la filiale hollandaise.

METAVISIO a également une créance client de 174 K€ sur sa filiale hollandaise.

L'entreprise prévoit que sa filiale hollandaise soit prochainement rentable et qu'elle soit en mesure de rembourser cette créance à terme. Il n'y a donc pas lieu de la déprécier.

En mai 2024, dans le cadre d'une augmentation de capital par apport de titres, la SCI SAINTANGE est devenue filiale à 100% de la SA METAVISIO. L'actif immobilier détenu par cette filiale est le nouveau siège de la société.

Au 31 décembre 2024, METAVISIO a une dette fournisseurs de 28 K€ sur la SCI SAINTANGE.

En novembre 2024, la société a ouvert une nouvelle filiale en Chine à Shenzhen, la société METAVISIO AI (SHENZHEN CO ; LTD) dont METAVISIO détient 36% du capital social.

Au 31 décembre 2024, METAVISIO a provisionné des factures à établir d'un montant de 21.733 K€ sur sa filiale chinoise.

## 2. Actif circulant

### a. Stocks de marchandises

en €	31/12/2024	31/12/2023
Stock marchandises neuves	428 540	7 938 018
Stock pièces détachées	6 499 724	3 439 129
Stock en transit	0	391 511
Stock licence	2 307 097	834 393
Stock de masques et gels hydroalcooliques	0	596 088
<b>Total stock</b>	<b>9 235 361</b>	<b>13 199 140</b>
Dépréciation stock de marchandises neuves	71 766	28 884
Dépréciation stock pièces détachées	498 245	0
Dépréciation stock masques et gels hydroalcooliques	0	238 435
<b>Total dépréciation stock</b>	<b>570 011</b>	<b>267 319</b>
<b>Stock net</b>	<b>8 665 350</b>	<b>12 931 820</b>

### b. Etat des créances

Le total des créances de la période s'élève à 66.536.514 euros net des dépréciations et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

en €	Montant brut	Dépréciations	Montant net	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé</b>					
Créances rattachées à des participations					
Prêts					
Autres	386 343		386 343		386 343
<b>Créances de l'actif circulant</b>					
Créances clients et Comptes rattachés	54 483 728	1 966 570	52 517 158	44 453 281	8 063 877
Fournisseurs débiteurs	7 602 578	1 840 258	5 762 320	5 762 320	
Autres	2 644 772		2 644 772	2 644 772	
Capital souscrit - appelé, non versé					
Charges constatées d'avance	5 225 921		5 225 921	5 225 921	
<b>Total</b>	<b>70 343 342</b>	<b>3 806 828</b>	<b>66 536 514</b>	<b>58 086 294</b>	<b>8 450 220</b>

A la date d'arrêté des comptes, le montant des créances clients se décompose comme suit :

en €	31/12/2024	31/12/2023
Créances clients - factures émises	11 222 698	3 522 902
Créances clients - clients douteux	3 510 660	2 868 264
Clients factures à établir	39 750 370	16 719 071
<b>Créances clients et comptes rattachés (brut)</b>	<b>54 483 728</b>	<b>23 110 237</b>
Dépréciations	1 966 570	1 509 176
<b>Créances clients et comptes rattachés (net)</b>	<b>52 517 158</b>	<b>21 601 061</b>

Concernant les créances clients des filiales de distribution, le plan de remboursement basé sur les prévisions de commandes 2025 prévoit qu'il restera à la clôture des comptes 2025 une créance de 4.801 K€ sur la filiale indienne et une créance de 3.263 K€ sur la filiale américaine. Il est prévu que la créance client sur la filiale chinoise sera intégralement payée en 2025 compte tenu des ventes déjà réalisées au 15 mai et des objectifs fixés de fin d'année qui pèsent 80% du volume des ventes entre juillet et décembre 2025.

Les fournisseurs débiteurs à l'actif circulant correspondent principalement des factures émises par la société METAVISIO vis-à-vis de certains de ses fournisseurs de marchandises qui seront imputées sur les factures à recevoir des prochaines commandes. Ces fournisseurs débiteurs sont indéfiniment utilisables et peuvent se consommer sur plusieurs exercices.

S'agissant des créances sur les fournisseurs débiteurs, le délai d'imputation de ces créances sur les prochaines commandes dépend du niveau d'activité de la société en 2025.

Le poste autres créances de l'actif circulant correspond principalement à des subventions à recevoir pour un montant de 1.548 K€.

Les charges constatées d'avance incluent des charges d'exploitation courantes pour un montant de 187 K€ et des charges d'exploitation liées à l'émission des obligations remboursables en actions pour un montant de 5.039 K€.

### 3. Capitaux propres

#### • Composition du capital social

Capital social d'un montant de 4.582.927,96 euros décomposé en 35.253.292 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,13 euro.

en €	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	11 969 668	0,13
Titres émis pendant l'exercice	23 283 624	0,13
Titres remboursés pendant l'exercice	0	0
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	35 253 292	0,13

En 2024, la société a procédé à des augmentations de capital de 23.283.624 actions ordinaires nouvelles avec des primes d'émission de 13.240.131,59 euros.

Les frais d'augmentation de capital d'un montant de 1.029.795,05 euros ont été imputés sur les primes d'émission.

Les augmentations de capital par nature d'opérations sont les suivantes :

	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission
Conversion d'obligations convertibles	1 522 329	197 902,77	482 097,23
Conversion d'obligations	3 662 524	476 128,12	233 871,88
Apport en nature	4 447 674	578 197,62	3 772 828,42
Apport en numéraire	12 958 585	1 684 616,05	8 291 361,23
Compensation de créances	692 512	90 026,56	459 972,83
Frais d'augmentation de capital imputés sur les primes d'émission			-1 029 795,05
Total	23 283 624	3 026 871,12	12 210 336,54

A la suite des opérations sur le capital de l'année 2024, le nombre total d'actions en circulation est passé de 11.969.668 actions d'une valeur nominale de 0,13 euro à 35.253.292 actions d'une valeur nominale de 0,13 euro et le capital social de la société est ainsi de 4.582.927,96 euros au 31 décembre 2024.

#### **4. Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges ne sont composées que de provisions pour perte de change.

La société est actuellement partie prenante dans plusieurs litiges commerciaux mais estime ne pas avoir de risque de sortie de ressources à provisionner à la clôture 2024.

## 5. Dettes financières

- Etat des dettes financières

**Tableau de variation des emprunts au 31 décembre 2024**

en €	Solde au 01/01/2024	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2024
Emprunts obligataires convertibles	5 003 770	880 119	2 046 593	3 837 296
Autres emprunts obligataires	0	8 846 133	733 932	8 112 201
Concours bancaires courant	1 275 005		722 181	552 824
Prêt Garantie par l'Etat (PGE)	11 787 945		168 204	11 619 741
Autres emprunts et dettes auprès des établissement de crédit à plus de 1 an à l'origine	4 320 810		133 618	4 187 191
Emprunts et dettes financières divers	1 100 000	3 425 392	599 970	3 925 422
Associés comptes courants	318 318	1 586 140	894 161	1 010 297
<b>Total des emprunts</b>	<b>23 805 848</b>	<b>14 737 784</b>	<b>5 298 660</b>	<b>33 244 972</b>

Les mouvements de la période sont précisés dans les commentaires relatifs à l'état des dettes financières.

### Etat des dettes financières au 31 décembre 2024

Le total des dettes financières à la date d'arrêté s'élève à 33.244.972 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

en €	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)	3 837 296	3 389 015	448 281	
Autres emprunts obligataires (*)	8 112 201	8 112 201		
Concours bancaires courant	552 824	552 824		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (*)	15 806 932	8 030 577	7 776 355	
Emprunts et dettes financières divers (*)	3 925 422	3 925 422		
Associés comptes courants	1 010 297	1 010 297		
<b>Total</b>	<b>33 244 972</b>	<b>25 020 337</b>	<b>8 224 636</b>	<b>0</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	13 151 644			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	3 682 318			

#### \* Emprunts obligataires convertibles

A la clôture, le total des dettes des emprunts obligataires convertibles est de 3.837.296 € représenté par 7.013 obligations convertibles encore en circulation, dont 970.086 € de primes de non-conversion.

L'éventuelle dilution liée à la conversion en actions des emprunts obligataires convertibles encore en circulation à la clôture est fonction du cours de bourse à la date de la conversion.

##### - Emprunts obligataires convertibles 2016

Un emprunt obligataire convertible en actions souscrit en 2016 pour un montant de 576.550 € est toujours en cours. Les modalités de cet emprunt sont les suivantes :

Nombre d'obligations : 8 870

Taux d'intérêt annuel : 4%

Valeur nominale : 65 €

Durée de l'emprunt :

- Tranche A : 4.436 OCAP1 2016 à échéance 6 ans

- Tranche B : 4.434 OCAP1 2016 à échéance 7 ans

La tranche A de cet emprunt obligataire a été convertie en actions en juin 2022.

A la clôture, le solde de l'emprunt obligataire souscrit en 2016 est de 448.281 € représenté par 4.434 obligations convertibles encore en circulation.

##### - Emprunts obligataires convertibles 2019

En 2019, des obligations convertibles ont été souscrites pour un montant de 5.300.000 € au taux de 7%. Ces obligations sont remboursables sur 36 mois mensuellement en même temps que le paiement des coupons.

A la clôture, le solde des emprunts obligataires souscrits en 2019 est de 691.954 € représenté par 335 obligations convertibles encore en circulation.

##### - Emprunts obligataires convertibles 2020

En 2020, des obligations convertibles ont été souscrites pour un montant de 7 110 000 € :

- 5 935 000 € au taux de 7% et remboursables sur 36 mois mensuellement en même temps que le paiement des coupons.

- 1 175 000 € au taux de 7% avec un remboursement in fine au bout de 24 mois.

A la clôture, le solde des emprunts obligataires souscrits en 2020 est de 1.274.327 € représenté par 925 obligations convertibles encore en circulation.

#### - Emprunts obligataires convertibles 2021

En 2021, des obligations convertibles ont été souscrites pour un montant de 6 215 000 € :

- 6 115 000 € au taux de 7% et remboursables sur 36 mois mensuellement en même temps que le paiement des coupons.
- 100 000 € au taux de 7% avec un remboursement in fine au bout de 24 mois.

A la clôture, le solde des emprunts obligataires souscrits en 2021 est de 360.105 € représenté par 304 obligations convertibles encore en circulation.

#### - Emprunts obligataires convertibles 2022

En 2022, des obligations convertibles ont été souscrites pour un montant de 2.224.697 €.

A la clôture, le solde des emprunts obligataires souscrits en 2022 est de 507.629 € représenté par 460 obligations convertibles encore en circulation.

#### - Emprunts obligataires convertibles 2024

En 2024, des obligations convertibles ont été souscrites pour un montant de 880.119 €.

A la clôture, le solde des emprunts obligataires souscrits en 2024 est de 555.000 € représenté par 555 obligations convertibles encore en circulation.

#### **\* Autres emprunts obligataires**

En 2024, la société a souscrit un emprunt obligataire d'un montant de 1.390.000 USD d'une durée de 12 mois. Les modalités de cet emprunt sont les suivantes :

Nombre d'obligations : 139

Taux d'intérêt annuel : 12,5%

Valeur nominale : 10.000 USD

A la clôture, après écart de conversion, le solde de cet emprunt obligataire est de 1.272.201 €.

En 2024, 1510 obligations remboursables en actions ont été souscrites pour un montant de 7.550.000€ ainsi que 61.224.489 BSA. Chaque BSA donne le droit de souscrire à une action de la société. La période d'exercice des BSA est de 2 ans à compter de l'émission.

A la clôture, le solde de cet emprunt obligataire remboursable en actions est de 6.840.000 € représenté par 1.368 ORA encore en circulation et il reste 61.224.489 BSA encore en circulation.

#### **\* Concours bancaires courant**

Ce poste correspond au solde des comptes bancaires créditeurs à la clôture.

#### **\* Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit**

Ce poste inclus les emprunts bancaires et le prêt garanti par l'état (PGE).

En 2020, la société a eu recours à un prêt garanti par l'état (PGE). Ce prêt d'un montant de 11.300 K€ a été souscrit auprès d'un pool bancaire de cinq banques.

En 2022, la société a souscrit deux nouveaux prêts garantis par l'état pour un montant de 4.300 K€.

Le détail est le suivant :

- PGE RESILIENCE CRCA : prêt de 1.800 K€ souscrit en 09/2022 avec un taux d'intérêt de 1,15% et remboursable in fine en 09/2023
- PGE LBP : prêt de 2.500 K€ souscrit en 10/2022 avec un taux d'intérêt de 2,05% et remboursable in fine en 10/2023

Les contrats de ces deux prêts prévoient une possibilité de rééchelonnement sur une durée maximale de 5 ans au lieu d'un remboursement in fine à 1 an. La société a demandé en juillet 2023 de lever l'option de rééchelonnement sur une durée de 5 ans.

En juin 2023, la société a conclu avec La Banque Postale un Prêt Participatif Relance (PPR), garantis par l'Etat via BPI France, pour un montant de 4 M€. Ce prêt d'une durée de 8 ans est remboursable en 16 trimestrialités de 250 K€ après une période de différé d'amortissement en capital de 4 ans. Les intérêts, à un taux fixe annuel de 5,26%, sont payables trimestriellement.

A la clôture, le solde des emprunts bancaires est de 4.187.191 € et le solde des prêts garantis par l'état est de 11.619.741 €.

#### **\* Emprunts et dettes financières divers**

Ce poste inclut les crédits courts termes et les intérêts courus sur emprunts bancaires.

La société fait appel à des crédits court terme. Ils sont octroyés sur demande et ont une durée de remboursement comprise entre 2 et 24 mois.

En 2024, la société a fait appel à des crédits court terme pour un montant de 3.425.392 €. A la clôture, le solde des crédits court terme est de 3.925.422 €.

#### **\* Renégociation des dettes financières**

Le développement des filiales de distribution étrangères a fortement augmenté le besoin en fonds de roulement de l'entreprise. Afin de préserver sa croissance et sa capacité d'investissement futurs, la société a entamé des négociations avec ses créanciers pour allonger la maturité de l'ensemble des dettes financières.

## 6. Dettes d'exploitation

Le total des dettes d'exploitation à la date d'arrêté s'élève à 21.398.205 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

en €	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Échéances à plus de 5 ans
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 186 506	17 186 506		
Dettes fiscales et sociales	1 250 693	1 250 693		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	2 961 007	2 961 007		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>21 398 205</b>	<b>21 398 205</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Le poste autres dettes intègre les postes clients créditeurs pour un montant de 2.732 K€ et les avoirs clients à établir pour un montant de 223 K€.

## 7. Trésorerie à la clôture

	31/12/2024	31/12/2023
Disponibilités	393 400	362 320
Concours bancaires courants	-552 824	-1 275 005
<b>Trésorerie à la clôture</b>	<b>-159 424</b>	<b>-912 685</b>

Certains concours bancaires courants ont été dénoncés par les banques.

## D - Notes sur le compte de résultat

### 1. Chiffre d'affaires

- Répartition par marché géographique

en €	31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires France	2 037 051	16 615 007
Chiffre d'affaires Intracommunautaire	926 761	-204 344
Chiffre d'affaires Extracommunautaire	50 137 740	11 908 471
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>53 101 552</b>	<b>28 319 134</b>

Des ventes de produits sont effectués aux filiales de distribution en Inde, aux US et en Chine sur la base de bons de commandes des filiales. En 2024, la société a réalisé 32.004 K€ de chiffre d'affaires avec ses filiales :

- METAVISIO AI : 21.733 K€
- METAVISIO INDIA : 5.947 K€
- METAVISIO USA : 4.150 K€
- METAVISIO BENELUX B.V. : 174 K€

Le chiffre d'affaires comprend 19.136 K€ de facturations de prestations de marketing aux fournisseurs de marchandises.

- Marge brute

	31/12/2024	31/12/2023
Ventes de marchandises	29 203 438	22 395 878
Production vendue (hors management fees)	23 511 657	4 849 445
<b>Total chiffre d'affaires (hors management fees)</b>	<b>52 715 095</b>	<b>27 245 323</b>
Achats de marchandises	38 589 360	22 181 185
Variation de stocks	3 963 779	14 048
Coût d'achat des marchandises vendues	42 553 139	22 195 233
Matières et sous-traitance	1 981	41 638
<b>Total</b>	<b>42 555 120</b>	<b>22 236 871</b>
<b>Marge brute en €</b>	<b>10 159 975</b>	<b>5 008 452</b>
<b>Marge brute en %</b>	<b>19,27%</b>	<b>18,38%</b>

## 2. Charges d'exploitation

### a. Autres achats et charges externes

en €	31/12/2024	31/12/2023
Achats d'études et prestations de services	1 981	38 222
Achats non stockés	49 437	53 122
Sous-traitance	68 956	84 111
Locations immobilières et charges locatives	110 197	148 823
Locations mobilières	451 704	1 936 453
Entretiens et réparations	29 916	50 708
Assurances	117 678	273 218
Frais SAV	133 926	125 177
Personnel extérieur	33 371	118 017
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	2 301 033	1 372 349
Publicité	570 325	410 142
Transports	1 554 431	1 256 663
Déplacements, missions, réceptions	348 013	242 739
Frais postaux et de télécommunications	15 625	18 742
Services bancaires et frais sur emprunts	24 089	85 526
Autres services extérieurs	47 140	4 900
<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>5 857 824</b>	<b>6 218 910</b>

La baisse des locations mobilières se justifie par l'arrêt des loyers pour des marchandises placées en démonstration chez les clients.

### b. Impôts et taxes

Ce poste inclus essentiellement la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), la contribution sociale de solidarité des sociétés (CSS) et les taxes assises sur les salaires.

### c. Autres charges

en €	31/12/2024	31/12/2023
Redevances	924 912	800 000
Pertes de change	154 727	240 585
Autres charges d'exploitation	2 405 836	
<b>Autres charges</b>	<b>3 485 475</b>	<b>1 040 585</b>

Le poste autres charges d'exploitation inclus la non-obtention d'un contrat de subvention d'assurance prospection commerciale BPI pour un montant de 2.173 K€ qui avait été comptabilisé en subvention d'exploitation en 2023.

### 3. Autres produits d'exploitation

#### a. Autres produits

en €	31/12/2024	31/12/2023
Production immobilisée		247 535
Redevances	5 251	70 408
Gains de change	409 324	605 633
Autres produits d'exploitation	300 647	
<b>Autres produits</b>	<b>715 223</b>	<b>923 576</b>

#### b. Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges

en €	31/12/2024	31/12/2023
Reprise provision pour risques et charges	0	0
Reprise provision pour dépréciation du stock	267 319	593 302
Reprise provision pour dépréciation des autres créances	20 123	3 437 180
Transfert de charges	18 110	259 997
	<b>305 552</b>	<b>4 290 478</b>

Le poste transfert de charges correspond aux charges à étaler sur les frais d'émission d'obligations convertibles

## 4. Charges et produits financiers

### • Résultat financier

en €	31/12/2024	31/12/2023
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	3 333	
Autres intérêts et produits assimilés	78 100	20 934
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>	<b>81 433</b>	<b>20 934</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions	29 900	
Intérêts et charges assimilées	2 802 633	1 177 954
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>	<b>2 832 533</b>	<b>1 177 954</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-2 751 100</b>	<b>-1 157 020</b>

La dotation financière aux amortissements et provisions correspond à l'amortissement de la prime de non-conversion.

Les intérêts et charges assimilées se décomposent comme suit :

en €	31/12/2024	31/12/2023
Intérêts des emprunts et dettes	289 090	206 518
Intérêts des obligations	509 031	439 808
Intérêts du Programme d'Augmentation de Capital à Terme (PACT)	1 558 449	
Intérêts bancaires	223 505	483 401
Intérêts des dettes commerciales et escomptes accordés	222 558	48 227
<b>Intérêts et charges assimilées</b>	<b>2 802 633</b>	<b>1 177 954</b>

## 5. Charges et produits exceptionnels

### Résultat exceptionnel au 31 décembre 2024

en €	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	55 398	
Rappel d'impôts	172 873	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	403 058	
Dotations amortissements exceptionnels immobilisations	76 226	
<b>Total</b>	<b>707 555</b>	<b>0</b>

Le poste charges exceptionnelles sur opération de gestion inclus la résolution de litiges commerciaux fournisseurs pour un montant de 388 K€.

## 6. Résultat et impôts sur les bénéfices

### Impôts sur les bénéfices au 31 décembre 2024

Au titre de l'exercice 2024, la société n'a pas comptabilisé d'impôt sur les sociétés.

La société a comptabilisé un crédit d'impôt innovation d'un montant de 116.427 €.

### Déficits reportables au 31 décembre 2024

Compte tenu de la perte dégagée en 2024, le montant des déficits reportables à la clôture des comptes 2024 s'élève à 11.725.873 €.

## E - Autres informations

### 1. Evènements postérieurs au 31 décembre 2024

#### - Opérations sur le capital

La société a procédé à des augmentations de capital de 88.910.125 actions ordinaires nouvelles émises avec des primes d'émission de 677.124,62 euros et une imputation sur les primes d'émission d'un montant de 6.917.799,35 euros lié au mécanisme d'ajustement de conversion compte tenu d'un cours bourse de l'action inférieur à la valeur nominale des actions sur une partie de cette période.

Les augmentations de capital par nature d'opérations sont les suivantes :

	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission	Ajustement de conversion
Conversion d'obligations convertibles	14 974 102	1 946 633,26	0,00	-1 623 991,35
Conversion d'obligations	61 243 716	7 961 683,08	677 124,62	-5 293 808,00
Compensation de créances	12 692 307	1 649 999,91	0,00	0,00
Total	88 910 125	11 558 316,25	677 124,62	-6 917 799,35

A la suite des opérations sur le capital du début d'année 2025, le nombre total d'actions en circulation est passé de 35.253.292 actions d'une valeur nominale de 0,13 euro à 124.163.417 actions d'une valeur nominale de 0,13 euro et le capital social de la société est ainsi de 16.141.244,21 euros au 10 juin 2025.

#### - Activité commerciale

Le chiffre d'affaires hors services s'établit à 5,1 M€ à fin avril 2025 contre 1,7 M€ à fin avril 2024.

#### - Opérations de financement

La société a signé en janvier 2025 avec WGTO Securitisation Fund un contrat de prêt d'un montant maximum de 1.700 K€ pour lequel 1.200 K€ ont été levés.

La société a signé en mars 2025 avec Multi Stratégies SA un engagement de souscription de 2.000 obligations simples de 1.000 euros de valeur nominale avec une échéance de 24 mois portant intérêt de 10%. 320 obligations ont déjà souscrites à fin avril 2025.

## 2. Effectif moyen

	31/12/2024	31/12/2023
Cadres	13	15
Agents de maîtrise et techniciens	6	8
Employés	6	6
Ouvriers		
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>29</b>

## 3. Informations sur les dirigeants

### a. Montant des engagements

Il n'y a pas d'engagement pris par les dirigeants pour le compte de la société à la clôture.

### b. Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Les rémunérations des membres des organes d'administration ont représenté un montant de 244.958 euros en 2024 (242.752 euros en 2023).

## 4. Engagements financiers

### a. Engagements donnés

#### Engagements donnés au 31 décembre 2024

Au titre des emprunts souscrits, la société a donné les engagements suivants :

\* Crédit Agricole Brie Picardie

Un emprunt de 1 000 K€ souscrit en 2018 est garanti par un nantissement du fonds de commerce.

\* Caisse d'Epargne

Un emprunt de 1 000 K€ souscrit en 2018 est garanti par un nantissement du fonds de commerce.

## b. Engagements reçus

	31/12/2024	31/12/2023
Plafond des découverts autorisés	0	0
Avals et cautions		
<i>Emprunts Crédit Agricole Brie Picardie</i>	50 957	53 948
<i>Emprunts Caisse d'Epargne Ile-de-France</i>	5 201	21 055
<i>Emprunt BPI</i>	0	0
Autres engagements reçus		
<b>Total</b>	<b>56 157</b>	<b>75 003</b>
dont concernant les dirigeants	0	0

### Engagements reçus au 31 décembre 2024

\* Crédit Agricole Brie Picardie

Emprunt de 1 000 K€ souscrit en 2018.

L'encours au 31/12/2024 est de 169.856 €.

Cet emprunt est garanti :

- par BPI France à concurrence de 30% de l'encours du crédit, soit 50.957 € au 31/12/2024
- par un nantissement du fonds de commerce

\* Caisse d'Epargne

Emprunt de 1 000 K€ souscrit en 2018.

L'encours au 31/12/2024 est de 17.335 €.

Cet emprunt est garanti :

- par BPI France à concurrence de 30% de l'encours du crédit, soit 5.201 € au 31/12/2024
- par un nantissement du fonds de commerce

## 5. Rémunération des commissaires aux comptes

	31/12/2024	31/12/2023
Honoraires des commissaires aux comptes	164 695	127 211

## 6. Transactions avec des parties liées

### Transactions avec des parties liées au 31 décembre 2024

En 2024, la société a comptabilisé les montants suivants en application de conventions avec des parties liées :

- 27.000 € de loyer au titre d'un contrat de bail avec la SCI SAINTANGE, société liée à Monsieur Stephan Français.
- 25.036 € d'amortissement au titre du contrat de partenariat avec Monsieur Teddy Riner.

## 7. Engagements de retraite

L'engagement au titre de l'évaluation actuarielle des indemnités de départ à la retraite s'élevait à 123K€ au 31 décembre 2024 et à 114K€ au 31 décembre 2023.

## 8. Tableau de Flux de Trésorerie

### - Flux liés aux investissements

Les autres financements ne tiennent pas compte de l'apport en nature des titres de la SCI SAINTANGE d'un montant de 4.351 K€.

### - Flux liés aux opérations de financement

Le poste augmentation de capital et des primes d'émission ne tient pas compte des opérations sans flux de trésorerie, à savoir les conversions d'obligations pour un montant de 1.390 K€, les apports en nature pour un montant de 4.351 K€ et les compensations de créances pour un montant de 500 K€.

Les remboursements de dettes financières n'incluent pas les conversions d'obligations.

La variation des comptes courants ne tient pas compte de la compensation dans le cadre d'une augmentation de capital d'une partie de la créance en compte courant de Monsieur Stefan Français pour un montant de 500 K€.

La variation de 1.151.053 € des comptes courants se décompose comme suit :

- Sfit USA Corp : avance en compte courant de 3.637 € versée à la filiale américaine,
- Metavisio India : avance en compte courant de 37.289 € versée à la filiale indienne,
- Stephan Français : avance en compte courant reçue de 1.191.979 € rémunérée au taux de 1%.

## 9. Notes sur l'EBITDA

L'EBITDA de l'exercice 2024 ressort à 917 K€. Il est impacté par l'annulation d'un contrat de subvention d'assurance prospection commerciale BPI pour un montant de 2.173 K€ qui avait été comptabilisé en subvention d'exploitation en 2023.

Retraité de cette annulation d'un produit de l'exercice 2023, l'EBITDA normatif de l'exercice 2024 ressort à 3.090 K€.

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'EXERCICE 2024**

# Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

**Grant Thornton**  
**Commissaire aux comptes**  
29, rue du Pont  
92200 Neuilly-sur-Seine

## **Metavisio**

Société anonyme  
au capital de 16 141 244,21 €  
Château Saint Ange  
157, rue du Caporal Félix Poussineau  
77190 Dammarie-Les-Lys

**Fischbach Girault et Associés**  
**Commissaire aux comptes**  
5, place Tristan Bernard  
75017 Paris

# Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

## Metavisio

### Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale des actionnaires de la société Metavisio,

#### **Opinion avec réserve**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Metavisio relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion avec réserve**

##### *Motivation de la réserve*

Les créances relatives aux filiales figurant à l'actif du bilan de la société au 31 décembre 2024 représentent un montant de 32 425 milliers d'euros. A la clôture de l'exercice, aucune provision pour dépréciation n'a été comptabilisée au titre de ces créances. En l'absence d'éléments suffisants mis à notre disposition justifiant la valeur des créances enregistrées, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier si une provision pour dépréciation de ces créances est nécessaire et pour quel montant.

## *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

## **Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation**

Sans remettre en cause l'opinion avec réserve exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans le paragraphe « Besoin de trésorerie » de la note A « Faits caractéristiques » de l'annexe des comptes annuels.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve » et dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

## *Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires*

A l'exception de l'incidence éventuelle du point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## *Informations relatives au gouvernement d'entreprise*

Nous attestons de l'existence, dans le rapport de gestion du chapitre consacré au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont

considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonference, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société<sup>2</sup> à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 16 juin 2025

Les commissaires aux comptes

**Grant Thornton**

**Membre français de Grant Thornton  
International**

**Fischbach Girault et Associés**

Laurent Bouby  
Associé

Frédéric Girault  
Associé

Martin Fischbach  
Associé

**RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2024**

**METAVISIO**

Société anonyme au capital de 16 141 244,21 euros

Siège social : Château Saint Ange, 157, rue du caporal Félix Poussineau – 77190 Dammarie-Les-Lys  
793 834 888 R.C.S. Melun

**RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire et extraordinaire en application des statuts et de la loi sur les sociétés commerciales pour vous rendre compte de l'activité de la société METAVISIO (ci-après la « *Société* ») au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels au cours dudit exercice.

*Les convocations prescrites par la loi vous seront régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur seront tenus à votre disposition dans les délais impartis.*

## TABLE DES MATIERES

<b>CHAPITRE 1 - Activité de la Société et évolution des affaires au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 .....</b>	<b>4</b>
1.1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024	4
1.2 SITUATION DE L'ACTIVITÉ ET ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES AFFAIRES .....	4
1.3 Résultats de l'activité, progrès réalisés et difficultés rencontrées.....	6
1.3.1 Résultats économiques et financiers de la Société.....	6
1.3.2 Résultats économiques et financiers de la Société et proposition d'affectation du résultat	7
1.4 Activité en matière de recherche et développement et de production .....	7
1.5 Activités polluantes ou à risque .....	8
1.6 Principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée et gestion des risques financiers.....	8
1.7 Evolution prévisible et perspectives d'avenir.....	10
1.8 Evènements importants survenus entre la clôture de l'exercice et l'établissement du rapport	10
<b>CHAPITRE 2 - Filiale et participations .....</b>	<b>12</b>
2.1 Activités des filiales de la Société .....	12
2.2 Aliénation d'actions intervenues à l'effet de régulariser les participations croisées.....	13
<b>CHAPITRE 3 - Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients .....</b>	<b>14</b>
<b>CHAPITRE 4 - Montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices .....</b>	<b>15</b>
<b>CHAPITRE 5 - Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices .....</b>	<b>16</b>
<b>CHAPITRE 6 - Répartition du capital et actions d'autocontrôle.....</b>	<b>17</b>
6.1 Evolution de la répartition du capital au cours des 3 derniers exercices.....	17
6.2 Franchissement de seuils légaux .....	17
6.3 Actionnariat salarié.....	17
6.4 Informations relatives à l'autocontrôle.....	17
<b>CHAPITRE 7 - Rapport sur le gouvernement d'entreprise.....</b>	<b>18</b>
7.1 Composition du conseil d'administration et de la direction générale .....	18
7.1.1 Conseil d'administration .....	18
7.1.2 Direction générale.....	20
7.2 Rapport sur les délégations en matière d'augmentations de capital au cours de l'exercice clos le 31 decembre 2024 .....	20
7.3 Conventions conclues avec les mandataires sociaux .....	26
7.3.1 Conventions réglementées .....	26
7.3.2 Conventions intervenues entre un mandataire social de la Société ou un actionnaire détenant plus de 10% et une société dont la Société détient, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital .....	26
<b>CHAPITRE 8 - Opérations réalisées par les dirigeants sur leurs titres .....</b>	<b>27</b>
<b>CHAPITRE 9 - REMUNERATIONS ET AVANTAGES ATTRIBUÉS AUX MANDATAIRES SOCIAUX ET PARTICIPATION AU CAPITAL .....</b>	<b>28</b>
9.1 Participation au capital des mandataires sociaux .....	29
<b>CHAPITRE 10 - Mandats des commissaires aux comptes.....</b>	<b>30</b>
10.1 Commissaires aux comptes .....	30
10.2 Commissaires aux comptes ayant démissionné, ayant été écartés ou n'ayant pas été renouvelés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.....	30
<b>CHAPITRE 11 - Liste des conventions réglementées et des conventions courantes .....</b>	<b>31</b>
11.1 Nouvelles conventions réglementées conclues au cours de l'exercice 2024 .....	31
11.2 Nouvelles conventions réglementées conclues depuis la clôture de l'exercice 2024 .....	31

11.3 Conventions réglementées approuvées par l'assemblée générale des actionnaires, mais dont les effets se sont poursuivis au cours de l'exercice 2024 .....	31
11.4 Cautions, avals et garanties donnés par la Société à des tiers.....	32
11.5 Conventions conclues entre un mandataire social ou un actionnaire détenant plus de 10% des droits de vote de la Société et une filiale, hors conventions courantes .....	32
<b>CHAPITRE 12 - Informations diverses.....</b>	<b>33</b>

**CHAPITRE 1 - ACTIVITE DE LA SOCIETE ET EVOLUTION DES AFFAIRES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

Vous trouverez ci-dessous les informations requises en application des articles L.232-1 II et R.225-102 du code de commerce.

**1.1 PRESENTATION GENERALE DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

METAVISIO est une entreprise française spécialisée dans la conception, le marketing et la commercialisation d'ordinateurs portables qui sont distribués dans plus de 52 pays. Elle conçoit également des tablettes et périphériques. La Société détient à 100% une filiale au Delaware. SFIT USA CORP a été créée le 20 août 2018. La Société détient à 100% une filiale au Pays Bas. METAVISIO B.V a été créée en avril 2023. La Société détient à 99,99% une filiale en Inde. METAVISIO COMPUTING INDIA PRIVATE LIMITED a été créée en janvier 2023. La Société détient 36 % d'une filiale en Chine. METAVISIO AI SHENZHEN CO LTD., a été créée en novembre 2024

**1.2 SITUATION DE L'ACTIVITE ET ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES**

Les principaux événements survenus au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été les suivants :

**Opération en capital :**

En 2024, la société a procédé à des augmentations de capital de 23.283.624 actions ordinaires nouvelles avec des primes d'émission de 13.240.131,59 euros. Les augmentations de capital par nature d'opérations sont les suivantes :

	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission
Conversion d'obligations convertibles	1 522 329	197 902,77	482 097,23
Obligations convertibles en actions avec bons de souscription attachés	3 662 524	476 128,12	233 871,88
Apport en nature	4 447 674	578 197,62	3 772 828,42
Apport en numéraire	12 958 585	1 684 616,05	8 291 361,23
Compensation de créances	692 512	90 026,56	459 972,83
Frais d'augmentation de capital imputés sur les primes d'émission			-1 029 795,05
<b>Total</b>	<b>23 283 624</b>	<b>3 026 871,12</b>	<b>12 210 336,54</b>

**Ouverture de nouvelles filiales**

En novembre 2024, la société a ouvert une filiale en Chine afin de pénétrer le marché Chinois. Cette filiale, dont la Société détient 36% est en partenariat avec le groupe People qui en détient 51%.

**Situation bilancielle**

Au 31 décembre 2024 les capitaux propres s'élèvent à 26 120 945 € (contre 15 073 637 € au 31 décembre 2023).

Le total bilan s'établit à 80 874 531 € fin 2024 (contre 62 193 419 € fin 2023).

La trésorerie nette de dettes financières s'élève à 393 400 € fin 2024 (contre 362 320€ fin 2023).

Pour information, nous rappelons que les communiqués de presse publiés par la Société sont disponibles sur son site Internet (<https://www.metavisio.eu/communiques>).

## 1.3 RESULTATS DE L'ACTIVITE, PROGRES REALISES ET DIFFICULTES RENCONTREES

### 1.3.1 Résultats économiques et financiers de la Société

#### Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2024	31/12/2023	Renvoi
<b>Produits d'exploitation</b>					
Ventes de marchandises	2 022 013	27 181 425	29 203 438	22 395 878	D.1
Production vendue (biens)					
Production vendue (services)	15 038	23 883 076	23 898 114	5 923 257	D.1
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>2 037 051</b>	<b>51 064 501</b>	<b>53 101 552</b>	<b>28 319 134</b>	
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation			1 564 010	2 398 479	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			305 552	4 290 478	D.3.b
Autres produits			715 223	923 576	D.3.a
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>			<b>55 686 337</b>	<b>35 931 668</b>	
<b>Charges d'exploitation</b>					
Achats de marchandises			38 589 360	22 181 185	D.2.a
Variations de stock			3 963 779	14 048	
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variations de stock					
Autres achats et charges externes			5 857 824	6 218 910	D.2.a
Impôts, taxes et versements assimilés			118 338	80 639	D.2.b
Salaires et traitements			1 764 579	1 837 352	E.2 / E.3.b
Charges sociales			702 558	707 908	
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			448 630	760 285	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 537 054	283 806	
Pour risques et charges : dotations aux provisions			66 413		
Autres charges			3 485 475	1 040 585	D.2.c
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>			<b>56 534 009</b>	<b>33 124 718</b>	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>- 847 673</b>	<b>2 806 950</b>	
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>					
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée (III)</b>					
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)</b>					
<b>Produits financiers</b>					
De participation					
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			3 333		
Autres intérêts et produits assimilés			78 100	20 934	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
<b>Total produits financiers (V)</b>			<b>81 433</b>	<b>20 934</b>	
<b>Charges financières</b>					
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			29 900		D.4
Intérêts et charges assimilées			2 802 633	1 177 954	D.4
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
<b>Total charges financières (VI)</b>			<b>2 832 533</b>	<b>1 177 954</b>	
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-2 751 100</b>	<b>-1 157 020</b>	
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>- 3 598 773</b>	<b>1 649 930</b>	

	31/12/2024	31/12/2023	Renvoi
<b>Produits exceptionnels</b>			
Sur opérations de gestion		234 299	
Sur opérations de capital		1 040	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>	-	<b>235 339</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>			
Sur opérations de gestion	631 329	499 252	D.5
Sur opérations de capital	-	-	D.5
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	76 226		
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>707 555</b>	<b>499 252</b>	
<b>Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	-	<b>707 555</b>	-
Participation des salariés aux résultats (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)	-	116 427	310 891
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>55 767 770</b>	<b>36 187 941</b>	
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>59 957 670</b>	<b>35 112 815</b>	
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	-	<b>4 189 900</b>	<b>1 075 126</b>

### 1.3.2 Résultats économiques et financiers de la Société et proposition d'affectation du résultat

Au cours de l'exercice 2024, la Société a réalisé un chiffre d'affaires net de 53 101 552 € contre 28 319 134 € au cours de l'exercice précédent.

La perte d'exploitation s'est élevée à -847 673€ contre un bénéfice d'exploitation de 2 806 950 € au cours de l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice se solde pour la Société par une perte de 4 189 900 € que nous vous proposons de reporter à nouveau en totalité.

Le compte « report à nouveau », après affectation du résultat 2024, serait débiteur de 3 184 826 €.

### 1.4 ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT ET DE PRODUCTION

Une partie importante de la production de la Société est sous-traitée à nos différents partenaires asiatiques. Cette relation requiert le maintien d'une présence forte en Asie. Afin d'établir et de conserver des relations de grande qualité, la Société met en place un contrat à reconduction tacite avec les principales Design Houses et usines. Celles-ci sont présélectionnées par le Service Qualité, ce qui permet à la Société d'assurer la fiabilité des partenariats.

Afin de choisir des partenaires fiables pouvant répondre aux diverses exigences de rapport de qualité/prix, la société met en place systématiquement un audit approfondi. Celui-ci a pour but de contrôler et de garantir le niveau de qualité, la capacité de production, le respect des certifications telles que les ISO, l'environnement de production et l'environnement des travailleurs. Nos partenaires sont contractualisés Intel, Google et Microsoft ce qui garantit les process de conception, de production et de qualité.

La capacité de production et d'adaptation à nos besoins liés à notre développement sont primordiales. Les Design Houses et les usines partenaires sont sélectionnées selon leur capacité de suivre l'évolution de la Société. La diversification et l'adaptation des produits selon notre développement territorial sont également pris en compte dans la mise en place des partenariats.

Pour chaque production, un cahier des charges au niveau de la conception du produit, du rapport qualité/prix et du process de production est mis en place en France. Nos équipes en Chine veillent à l'application stricte de celui-ci. Un contrôle qualité est en mis en place à partir de l'étape « Sourcing » jusqu'à la livraison des clients. Cela permet à la Société d'optimiser la qualité des produits et des services mais également les charges d'achat, de développement et de transport.

Ayant un département R&D, la Société assure la conception Hardware des produits tout en personnalisant le développement de software de la marque.

METAVISIO continue de développer des produits innovants sous la marque Thomson.

Nos équipes techniques ont coordonné les projets de R&D avec nos différents partenaires, ils ont assuré la veille technologique et se sont concentrés sur cet exercice sur l'aspect qualitatif des nouveaux produits qui ont enrichi et continueront d'enrichir le catalogue THOMSON.

Thomson Computing a poursuivi son projet de relocalisation d'une partie de ses activités d'assemblage et de réparation en France. Les lignes SAV sont dorénavant internalisées et parfaitement maîtrisées selon notre charte de qualité. Concernant l'activité d'assemblage, THOMSON Computing est dorénavant en pleine maîtrise de ses lignes de production, en assurant en amont, les travaux de R&D nécessaires à la réalisation de ses logiciels, la conception de ses produits ainsi que leur design et packaging.

## **1.5 ACTIVITES POLLUANTES OU A RISQUE**

La nature des activités de la Société n'entraîne aucun risque significatif pour l'environnement.

## **1.6 PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS**

### **Risque de change**

La Société réalise depuis 2023, des ventes dans 52 pays en dollar comme en euros, le risque de change est donc plus limité qu'en 2022, de plus les cotations sont maintenant revues tous les trimestres afin de pallier également aux risques de change.

Enfin, la direction financière de la Société dispose d'une expertise et d'une expérience importante sur les sujets de gestion des problématiques de change, ce qui réduit les chances de réalisation des risques qui y sont associés.

La société n'a plus de contrats d'options et d'accumulateurs de change à termes de devise USD pour couvrir le risque de change au 31/12/2024.

### **Risques en termes de besoins de financement du fonds de roulement**

La Société a des besoins de financement importants pour être en mesure de satisfaire l'augmentation de son activité ainsi que pour lui permettre de développer et de commercialiser ses nouveaux produits. Les besoins de trésorerie annuels de la Société ont été jusqu'à présent assurés grâce à des outils tels que l'affacturage, l'emprunt bancaire, l'avance remboursable ou l'augmentation du capital.

Il se pourrait que la Société se trouve dans l'incapacité d'autofinancer sa croissance, ce qui a conduit la société à rechercher d'autres sources de financement et à signer en juin 2021, un accord avec la société Avenir Télécom lui permettant de faciliter ses achats de produits grâce à un contrat d'approvisionnement avec un crédit consenti jusqu'au règlement de ses factures clients (délais de paiement : 60 jours) par le biais du Factor Natixis.

La capacité de la Société à lever des fonds supplémentaires dépendra des conditions financières, économiques et conjoncturelles, ainsi que d'autres facteurs, sur lesquels elle n'exerce aucun contrôle ou qu'un contrôle limité. De plus, la Société ne peut garantir que des fonds supplémentaires seront mis à sa disposition lorsqu'elle en aura besoin et, le cas échéant, que lesdits fonds seront disponibles à des conditions acceptables.

La Société pourrait se trouver dans l'incapacité d'autofinancer sa croissance ce qui le conduirait à rechercher des sources de financement en particulier, via le recours à des financements bancaires permettant un effet de levier, via l'émission d'instruments financiers classés en passifs financiers ou via l'émission d'actions nouvelles.

Si les fonds nécessaires n'étaient pas disponibles, la Société pourrait choisir de freiner le développement de son activité.

Le 29 octobre 2024, la Société a conclu un contrat de financement avec la société AMERICAN AI AND HARDWARE INVESTMENTS LTD (ci-après le « **Fonds** »). Ce contrat de financement d'un montant maximal de 50 000 000 euros prévoit la souscription par le Fonds, sur demande de la Société, de tranches d'obligations convertibles en actions avec BSA attachés pour la 1<sup>ère</sup> tranche (ci-après les « **OCABSA** »). Le remboursement de ces OSABSA se fait ensuite par leur conversion en actions de la Société selon un ratio de conversion déterminé dans le contrat. 61 224 489 bons de souscription d'actions ont également été souscrits par le Fonds le 29 octobre 2024. Toutes les caractéristiques importantes de ce contrat de financement ont été publiées dans le communiqué de presse du 30 octobre 2024.

### **Risque de crédit**

En ce qui concerne les créances clients, la Société évalue régulièrement, en interne, le risque de crédit client et la situation financière de ses clients. A cette occasion, la Société veille lors de la sélection des clients, et distributeurs, à la qualité de leur assise financière et à leur respect de la réglementation locale.

La Société travaille principalement avec des enseignes de la grande distribution dont le risque de crédit est limité.

De plus, la Société a recours aux services de la société d'affacturage Natixis pour toute l'Europe et la société a souscrit une assurance auprès d'Atradius couvrant 95% de l'encours TTC en cas d'impayé.

La société ne cède ces créances au factor que si les clients concernés par lesdites créances sont couverts par Atradius.

Lors de la cession des créances aux sociétés d'affacturage : la Société comptabilise les créances cédées en contrepartie du débit d'un « compte courant factor non disponible ». Puis, la Société porte le montant financé par les sociétés d'affacturage au débit d'un sous-compte courant « Factor disponible », la Société pouvant alors disposer des fonds correspondants. Lors du règlement des créances par le client : les sociétés d'affacturage en informent la Société et rendent disponible la quote-part qui n'avait pas été financée.

### **Risque de liquidité**

Les contrats liés à l'endettement de la Société comportent certaines clauses usuelles en matière d'exigibilité anticipée, notamment en cas de non-paiement d'une échéance. En conséquence, la

Société est exposée à des risques de liquidité résultant de la mise en œuvre des clauses de remboursement anticipé de ces emprunts bancaires.

Concernant le risque lié au remboursement anticipé de ses financements, les prêts ou crédits de la Société ne comportent pas de clauses de *covenants* imposant le respect de ratios financiers. Des clauses relatives au changement de contrôle de la Société sont néanmoins présentes mais ne trouvent pas à s'appliquer en cas d'augmentation de capital lors de l'introduction en bourse envisagée.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

#### **1.7 EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

La société a signé un contrat de partenariat avec le distributeur européen Westcoast, permettant ainsi la distribution de ses produits chez plusieurs enseignes. Au premier semestre, d'importantes commandes ont été livrées.

Leclerc, l'un des plus importants clients de la société, a transmis son plan d'affaire annuel 2025 chiffré à plus de 10M€.

L'ouverture d'Econocom, n°1 français des marchés publics, en 2025, va permettre à la Société de répondre à plusieurs appels d'offre, notamment pour l'armée et l'éducation.

Le développement d'une gamme de mini serveur AI autonome et d'imprimantes de marque THOMSON est en cours sur l'année 2025.

#### **1.8 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA CLOTURE DE L'EXERCICE ET L'ETABLISSEMENT DU RAPPORT**

##### **Opérations sur le capital**

La société a procédé à des augmentations de capital de 88.910.125 actions ordinaires nouvelles émises avec des primes d'émission de 677.124,62 euros et une imputation sur les primes d'émission d'un montant de 6.917.799,35 euros lié au mécanisme d'ajustement de conversion compte tenu d'un cours bourse de l'action inférieur à la valeur nominale des actions sur une partie de cette période.

Les augmentations de capital par nature d'opérations sont les suivantes :

	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission	Ajustement de conversion
Conversion d'obligations convertibles	14 974 102	1 946 633,26	0,00	-1 623 991,35
Conversion d'obligations	61 243 716	7 961 683,08	677 124,62	-5 293 808,00
Compensation de créances	12 692 307	1 649 999,91	0,00	0,00
Total	88 910 125	11 558 316,25	677 124,62	-6 917 799,35

A la suite des opérations sur le capital du début d'année 2025, le nombre total d'actions en circulation est passé de 35.253.292 actions d'une valeur nominale de 0,13 euro à 124.163.417 actions d'une valeur nominale de 0,13 euro et le capital social de la société est ainsi de 16.141.244,21 euros au 10 juin 2025.

### **Activité commerciale**

Le chiffre d'affaires hors services s'établit à 5,1 M€ à fin avril 2025 contre 1,7 M€ à fin avril 2024.

### **Opérations de financement**

La société a signé en janvier 2025 avec WGTO Securitisation Fund un contrat de prêt d'un montant maximum de 1.700 K€ pour lequel 1.200 K€ ont été levés.

La société a signé en mars 2025 avec Multi Stratégies SA un engagement de souscription de 2.000 obligations simples de 1.000 euros de valeur nominale avec une échéance de 24 mois portant intérêt de 10%. 320 obligations ont déjà été souscrites à fin avril 2025.

## CHAPITRE 2 - FILIALE ET PARTICIPATIONS

Le tableau ci-dessous présente les filiales et participations au 31 décembre 2024 :

Filiale				
SFIT USA Corp	Société de droit du Delaware	Siège social : 251 Little Falls Drive, Wilmington, New Castle, Delaware, 19808	File number : 7025323	Pourcentage de détention : 100
METAVISIO BENELUX B.V	Private Limited Liability Company	Siège social : Hogehilweg 16 1101CD Amsterdam Nederland	RSIN : 865186613	Pourcentage de détention : 100
METAVISIO COMPUTING INDIA PRIVATE LIMITED	Société à responsabilité limitée par actions	Siège social: Unit No 500, 5th Floor, ITL Twin tower, Plot No-B9, NSP, Pitampura, Delhi 110034	CIN : U32109DL2023FTC409862	Pourcentage de détention : 99.99
METAVISIO AI SHENZHEN CO LTD.,	Société à responsabilité limitée	Siège social : Bâtiment B, Centre d'innovation numérique (Centre nord de Hongrongyuan), Quartier Longhua, rue Minzhi, communauté Beizhan, District de Longhua, Shenzhen, Chine	91440300MADQC4A557	Pourcentage de détention : 36
SCI SAINTANGE	Société civile immobilière	Château Saint Ange, 157, rue du caporal Felix Poussineau – 77190 Dammarie-les-Lys	RCS : 535 002 067	Pourcentage de détention : 99
Participations				
Néant				

### 2.1 ACTIVITES DES FILIALES DE LA SOCIETE

La société SFIT USA Corp, créée le 20 août 2018, est une société dont le siège social est situé à Wilmington dans le Delaware. Cette filiale n'a pas d'activité sur 2024 et seule une police d'assurance américaine a été signée afin d'ouvrir le marché américain. Elle ne compte aucun salarié.

La société METAVISIO BENELUX B.V, créée le 24 avril 2023, est une société dont le siège social est situé à Amsterdam au Pays Bas. Cette filiale n'a pas d'activité sur 2024. Elle ne compte aucun salarié.

La société METAVISIO COMPUTING INDIA PRIVATE LIMITED, créée le 24 janvier 2023, est une société dont le siège social est situé à Delhi en Inde. Cette filiale n'a pas d'activité sur 2024. Elle compte deux salariés au 31/12/2024.

La société METAVISIO AI SHENZHEN CO LTD., créée en novembre 2024, est une société dont le siège social est à Shenzhen en Chine. Cette filiale n'a pas d'activité sur 2024. Elle compte cinq salariés.

La SCI SAINTANGE détient le bâtiment dans lequel le siège de la Société est installé.

## **2.2 ALIENATION D'ACTIONS INTERVENUES A L'EFFET DE REGULARISER LES PARTICIPATIONS CROISEES**

Néant.

### CHAPITRE 3 -

### INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

Vous voudrez bien trouver ci-dessous le tableau présentant le solde des dettes à l'égard des fournisseurs et des clients de la Société et de sa Filiale par date d'échéance au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023 en application des articles L. 441-6-I et D. 441-4 du code de commerce :

Article D. 441-6 - 1 <sup>e</sup> du Code de commerce : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441-6 - 2 <sup>e</sup> du Code de commerce : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (0 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (0 jour et plus)	
<b>(A) Tranche de retard de paiement</b>												
Nombres de factures concernées	815				815	1573					1573	
Montant total TTC des factures concernées	189 833 €	11 805 915 €	7 372 855 €	2 811 542 €	(11 711 176) €	<b>10 468 970 €</b>	(4 849 567) €	(2 694 167) €	7 774 391 €	2 066 135 €	6 194 401 €	<b>8 491 193 €</b>
% du montant total des achats TTC de l'exercice	0,49 %	30,59 %	19,11 %	7,29 %	(30,35) %	<b>27,13 %</b>						
% du chiffre d'affaires TTC de l'exercice						(9,13) %	(5,07) %	14,64 %	3,89 %	11,67 %	<b>15,99 %</b>	
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>												
Nombre de factures exclues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Montant HT total des factures exclues	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)</b>												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement						30 jours, fin de mois						

Les montants présentés sont TTC et tiennent compte d'une date d'échéance à 60 j date de facture.

**CHAPITRE 4 - MONTANT DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES**

La Société n'a distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

La Société envisage d'affecter tous les fonds disponibles au financement de ses activités et de sa croissance et n'a en conséquence pas l'intention de distribuer de dividendes dans un futur proche.

**CHAPITRE 5 -****TABLEAU DES RESULTATS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Vous voudrez bien trouver ci-dessous le tableau des résultats des cinq derniers exercices requis en application de l'article R. 225-102 al. 2 du code de commerce :

<u>Année</u>	<u>Résultat net</u>
2024	-4 189 900€
2023	1 075 126 €
2022	-6 153 677 €
2021	1 145 230 €
2020	1 196 533 €

## CHAPITRE 6 - REPARTITION DU CAPITAL ET ACTIONS D'AUTOCONTROLE

### 6.1 EVOLUTION DE LA REPARTITION DU CAPITAL AU COURS DES 3 DERNIERS EXERCICES

Le tableau ci-dessous présente la répartition du capital et des droits de vote de la Société au 31 décembre 2024, 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 :

Actionnaires	Capital au 31/12/2024		Capital au 31/12/2023		Capital au 31/12/2022	
	Nombre actions et droits de vote	Pourcentage	Nombre actions et droits de vote	Pourcentage	Nombre actions et droits de vote	Pourcentage
Stéphan Français	8 983 979	25,48	5 356 102	45,44	4 403 721	69,25
American Al and hardware investments ltd	3 662 524	10,39	Non-actionnaire	Non-actionnaire	Non-actionnaire	Non-actionnaire
Global Tech Opportunities 24	- 5%	- 5%	1 000 000	8,48	- 5%	- 5%
Hexagon Capital Fund	- 5%	- 5%	758 728	6,44	- 5%	- 5%
Flottant	22 606 789	64,13	4 854 838	40,56	1 954 588	30,74
<b>Totaux</b>	<b>35 253 292</b>	<b>100</b>	<b>11 969 668</b>	<b>100</b>	<b>6 358 309</b>	<b>100</b>

Au 31 décembre 2024 et à la connaissance de la Société, aucun actionnaire autre que ceux mentionnés dans le tableau ci-dessus ne détient plus de 5% du capital et des droits de vote de la Société.

Il est prévu un droit de vote double (article 13 des statuts).

### 6.2 FRANCHISSEMENT DE SEUILS LEGAUX

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, aucune déclaration de franchissement seuil n'a été réalisée à la Société en application des dispositions de l'article L.233-7 du code de commerce.

### 6.3 ACTIONNARIAT SALARIE

Vous trouverez ci-dessous les informations requises en application de l'article L. 225-102 du code de commerce.

Au 31 décembre 2024 et à la connaissance de la Société, les salariés détiennent 3 458 actions, soit 0,001 % du capital social.

### 6.4 INFORMATIONS RELATIVES A L'AUTOCONTROLE

La Société ne possède aucune action en autocontrôle et n'a pas été autorisée à le faire par l'assemblée générale.

## CHAPITRE 7 -

## RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 alinéa 6 du code de commerce, vous trouverez dans le présent paragraphe le **rapport** sur le gouvernement d'entreprise.

Le présent paragraphe comporte l'ensemble des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce pour les sociétés dont les titres ne sont pas admis sur un marché réglementé.

### 7.1 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GENERALE

#### 7.1.1 Conseil d'administration

Au 31 décembre 2024, le conseil d'administration est composé des membres suivants :

Nom	Mandat	Age	Membre indépendant	Date d'entrée au conseil d'administration	Date d'expiration du mandat actuel	Adresse professionnelle
Stéphan FRANCAIS	PDG	55	Non	14 octobre 2021	AG statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2026	Siège social
Pierre KRASNOVSKY	Administrateur	63	Non	4 novembre 2023	AG statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2026	Siège social
Mengqiu ZHU	Administrateur	46	Non	16 mai 2024	AG statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2026	Siège social
Alexander REES-EVANS	Administrateur	30	Oui	19 décembre 2024	AG statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2026	Siège social

#### **Stéphan FRANCAIS, Président du conseil d'administration et Directeur général (55 ans)**

Il est diplômé d'une maîtrise de création d'entreprises à Paris X mais également d'un DEA de sciences politiques et d'un doctorat de sciences politiques sur le développement d'un axe de coopération entre l'Asie et la France.

A la fin de ses études, il décide de se lancer dans l'informatique au sein du groupe PPR où il fera carrière pendant 10 ans finissant directeur des achats chez Surcouf.

Après une première aventure entrepreneuriale avec DNS en tant qu'associé pour le développement d'une gamme d'importation sous la marque SoundVision, il décide de créer la Société autour de la conception de produits informatiques sous la marque Thomson.

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2024	
<b>Fonctions</b>	<b>Sociétés</b>
<i>Sociétés en France</i>	
Gérant	SAINTANGE
<i>Sociétés hors de France</i>	
Néant.	
Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années	
<i>Sociétés en France</i>	
Néant.	

Sociétés hors de France
Néant.
<b>Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2024 : 8 983 979</b>

**Pierre Krasnovsky, Administrateur (63 ans)**

Pierre Krasnovsky a exercé un mandat de Président DG pendant 20 ans et ensuite est devenu directeur Grands comptes chez METAVISIO avant de reprendre une position de directeur general en octobre 2023.

<b>Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2024</b>	
<b>Fonctions</b>	<b>Sociétés</b>
<i>Sociétés en France</i>	
Néant.	
<i>Sociétés hors de France</i>	
Néant.	
<b>Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années</b>	
Sociétés en France	
Néant.	
Sociétés hors de France	
Néant.	
<b>Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2024 : 0</b>	

**Mengqiu Zhu, Administrateur (46 ans)**

Mengqiu Zhu est directeur Design Marketing de la société METAVISIO depuis sa création en 2013. Il a une expérience de plus de 20 ans dans ce domaine.

<b>Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2024</b>	
<b>Fonctions</b>	<b>Sociétés</b>
<i>Sociétés en France</i>	
Néant.	
<i>Sociétés hors de France</i>	
Néant.	
<b>Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années</b>	
Sociétés en France	
Néant.	
Sociétés hors de France	
Néant.	
<b>Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2024 : 0</b>	

**Alexander Rees-Evans, Administrateur (30 ans)**

Alexander T. Rees-Evans a récemment rejoint le monde de la cryptographie, en collaborant initialement avec la plateforme d'échange d'actifs de luxe, Idoneus. Depuis, il a dirigé de grandes équipes de vente dans un échange centralisé, des plateformes de placement privé et a été le directeur des ventes internationales chez Kaizen Finance où plus de 40 projets ont été construits et lancés.

<b>Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2024</b>	
<b>Fonctions</b>	<b>Sociétés</b>
	<i>Sociétés en France</i>
	Néant.
	<i>Sociétés hors de France</i>
	Néant.
<b>Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années</b>	
	<i>Sociétés en France</i>
	Néant.
	<i>Sociétés hors de France</i>
	Néant.
<b>Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2024 : 0</b>	

## 7.1.2 Direction générale

### 7.1.2.1 Modalité d'exercice de la direction générale

En vertu de l'article L. 225-51-1 du code de commerce et de l'article 19 des statuts, le conseil d'administration doit, à la majorité des administrateurs présents et représentés, délibérer sur les modalités d'exercice de la direction générale qui doit être assumée, sous sa responsabilité, soit par le président du conseil d'administration soit par une autre personne physique nommée par le conseil d'administration et qui prend le titre de directeur général.

Le conseil d'administration de la société, lors de sa réunion du 31 octobre 2022, avait décidé que la direction générale de la Société serait exercée par le président du conseil d'administration. Suite à la démission de Monsieur Marc Deschamps de ses fonctions de président directeur général de la Société, le conseil d'administration a alors nommé Monsieur Stéphan Français aux fonctions de président directeur général de la Société.

### 7.1.2.2 Composition de la direction générale au 31 décembre 2024

Au 31 décembre 2024, la direction générale de la Société était composée ainsi :

<b>Nom</b>	<b>Mandat</b>	<b>Date de début du mandat</b>	<b>Date d'expiration du mandat</b>
Stéphan Français	Président-directeur général	31 octobre 2022	AG statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2028

### 7.1.2.3 Evolution de la composition de la direction générale depuis le 1er janvier 2025

Aucune modification n'a été apportée à la composition de la direction générale depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025.

## 7.2 RAPPORT SUR LES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATIONS DE CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Le tableau ci-dessous présente, de façon synthétique, les délégations accordées au président et au conseil d'administration par les assemblées générales ordinaires et extraordinaires de la Société du 26 juin 2023, du 16 mai 2024 et du 19 décembre 2024.

Délégations données au président et au conseil d'administration par l'assemblée générale	Montant nominal maximal de l'augmentation de capital	Echéance de la délégation	Utilisation des délégations faites par le CA / Nombre d'actions émises	Modalités de détermination du prix
1. Augmentation de capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres (AGOE 16/05/2024, 15 <sup>ème</sup> résolution)	Montant des primes, réserves ou bénéfices.	16 juillet 2026	Néant.	Fixées par le conseil d'administration, étant précisé que la somme sera au moins égale à la valeur nominale de l'action à la date d'émission
2. Augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires (AGOE 16/05/2024, 16 <sup>ème</sup> résolution)	30 000 000 €	16 juillet 2026	Néant.	Fixées par le conseil d'administration, étant précisé que la somme sera au moins égale à la valeur nominale de l'action à la date d'émission
3. Augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie d'offre au public (AGOE 16/05/2024, 17 <sup>ème</sup> résolution)	30 000 000 €	16 juillet 2026	Néant.	Fixées par le conseil d'administration, étant précisé que la somme sera au moins égale à la moyenne pondérée par les volumes des cours de l'action de la Société sur le marché de cotation des dix dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission, éventuellement diminuée d'une décote de 50%

Délégations données au président et au conseil d'administration par l'assemblée générale	Montant nominal maximal de l'augmentation de capital	Echéance de la délégation	Utilisation des délégations faites par le CA / Nombre d'actions émises	Modalités de détermination du prix
4. Augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie de placement privé (AGOE 26/06/2023, 9 <sup>ème</sup> résolution)	30 000 000 € & limite de 20% du capital par an	26 août 2025	<b>19/01/2024 :</b> émission de 1 250 000 actions <b>28/02/2024 :</b> émission de 500 000 actions avec 500 000 BSA attachés	Fixées par le conseil d'administration, étant précisé que la somme sera au moins égale à la moyenne pondérée par les volumes des cours de l'action de la Société sur le marché de cotation des cinq dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission, éventuellement diminuée d'une décote de 50%
5. Augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie de placement privé (AGOE 16/05/2024, 18 <sup>ème</sup> résolution)	30 000 000 € & limite de 20% du capital par an	16 juillet 2026	<b>21/08/2024 :</b> émission de 286 259 actions <b>03/09/2024 :</b> émission de 400 000 actions <b>23/09/2024 :</b> émission de 1 648 692 actions	Fixées par le conseil d'administration, étant précisé que la somme sera au moins égale à la moyenne pondérée par les volumes des cours de l'action de la Société sur le marché de cotation des cinq dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission, éventuellement diminuée d'une décote de 50%

Délégations données au président et au conseil d'administration par l'assemblée générale	Montant nominal maximal de l'augmentation de capital	Echéance de la délégation	Utilisation des délégations faites par le CA / Nombre d'actions émises	Modalités de détermination du prix
6. Augmentation de capital au bénéfice d'une catégorie dénommée d'investisseurs (AGOE 26/06/2023, 10 <sup>ème</sup> résolution)	30 000 000 €	26 décembre 2024	<p><b>09/01/2024 :</b> principe de l'émission d'OCA pour une valeur maximale de 2 000 000 d'euros (28 /02/2024 : conversion de 200 OCA en 244 947 actions ; 02/07/2024 : conversion de 200 OCA en 340 425 actions ; 24/10/2024 : conversion de 200 OCA en 793 021 actions)</p> <p><b>22/02/2024 :</b> émission de 742 638 actions</p> <p><b>15/03/2024 :</b> émission de 243 902 actions</p> <p><b>29/03/2024 :</b> émission de 246 913 actions</p> <p><b>12/04/2024 :</b> émission de 512 821 actions</p> <p><b>12/05/2024 :</b> émission de 544 872 actions</p>	Fixées par le conseil d'administration, étant précisé que la somme sera au moins égale à la moyenne pondérée par les volumes des cours de l'action de la Société sur le marché de cotation des cinq dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission, éventuellement diminuée d'une décote de 50%

7. Augmentation de capital au bénéfice d'une catégorie dénommée d'investisseurs (AGOE 16/05/2024, 19 <sup>ème</sup> résolution)	30 000 000 €	16 novembre 2025	<p><b>17/06/2024 :</b> émission de 750 000 actions</p> <p><b>11/06/2024 :</b> émission de 4 000 000 d'actions</p> <p><b>29/10/2024 :</b> Emission de 630 OCABSA pour 3 150 000 euros de valeur nominale (05/11/2024 : conversion de 2 OCA en 43 478 actions ; 06/11/2024 : conversion de 10 OCA en 238 095 actions ; 13/11/2024 : conversion de 10 OCA en 238 095 actions ; 13/11/2024 : conversion de 20 OCA en 476 190 actions ; 28/11/2024 : conversion de 20 OCA en 500 000 actions 29/11/2024 : conversion de 20 OCA en 500 000 actions ; 09/12/2024 : conversion de 40 OCA en 1 111 111 actions ; 27/12/2024 : conversion de 20 OCA en 555 555 actions)</p> <p><b>13/11/2024 :</b> émission de 630 OCA pour 3 150 000 euros</p>	Fixées par le conseil d'administration, étant précisé que la somme sera au moins égale à la moyenne pondérée par les volumes des cours de l'action de la Société sur le marché de cotation des cinq dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission, éventuellement diminuée d'une décote de 50%
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------	------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Délégations données au président et au conseil d'administration par l'assemblée générale	Montant nominal maximal de l'augmentation de capital	Echéance de la délégation	Utilisation des délégations faites par le CA / Nombre d'actions émises	Modalités de détermination du prix
			<b>27/11/2024 :</b> émission de 200 OCA pour 1 000 000 d'euros <b>26/12/2024 :</b> émission de 50 OCA pour 250 000 euros	
<b>8.</b> Augmentation du nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription (AGOE 16/05/2024, 20 <sup>ème</sup> résolution)	15% de l'émission initiale	26 août 2025	Néant.	Mêmes conditions que l'augmentation de capital originelle.
<b>9.</b> Augmentation de capital par attribution gratuite d'actions (AGOE 26/06/2023, 13 <sup>ème</sup> résolution)	Limite de 10% du nombre d'actions composant le capital à la date d'attribution	26 août 2026	<b>04/01/2024 :</b> attribution de 270 539 actions gratuites (période d'acquisition d'un an)	Sans objet
<b>10.</b> Augmentation de capital par attribution gratuite d'actions (AGOE 16/05/2024, 22 <sup>ème</sup> résolution)	Limite de 10% du nombre d'actions composant le capital à la date d'attribution	16 juillet 2027	Néant.	Sans objet
<b>11.</b> Augmentation du capital de la Société au profit des adhérents au plan d'épargne d'entreprise (AGOE 16/05/2024, 23 <sup>ème</sup> résolution)	1 000 €	16 juillet 2026	Néant.	Conforme aux dispositions de l'article L.3332-20 du code du travail

Délégations données au président et au conseil d'administration par l'assemblée générale	Montant nominal maximal de l'augmentation de capital	Echéance de la délégation	Utilisation des délégations faites par le CA / Nombre d'actions émises	Modalités de détermination du prix
<b>12.</b> Emission d'obligations remboursables en actions au profit d'une personne dénommée (AGOE 19/12/2024, 5ème résolution)	7 000 OCA de 5 000 € de valeur nominale pouvant être remboursées en actions	19 février 2026	Néant.	Conversion des OCA selon le prix de conversion tel que défini dans le contrat conclu le 29 octobre 2024 : 105 % de la plus basse moyenne pondérée par les volumes des cours de l'action de la Société sur le marché de cotation sur un jour de bourse parmi les quinze séances de bourse précédent une demande de remboursement

### 7.3 CONVENTIONS CONCLUES AVEC LES MANDATAIRES SOCIAUX

#### 7.3.1 Conventions réglementées

Les conventions réglementées visées aux articles L. 225-38 et suivants du code de commerce sont décrites au chapitre 12 du présent rapport.

#### 7.3.2 Conventions intervenues entre un mandataire social de la Société ou un actionnaire détenant plus de 10% et une société dont la Société détient, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital

Néant.

**CHAPITRE 8 -****OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LEURS TITRES**

Conformément aux dispositions du Règlement (UE) n°596/2014 du 16 avril 2014 dit « règlement relatif aux abus de marché », les opérations réalisées par les personnes visées à l'article 19 dudit règlement sont déclarées auprès de l'Autorité des marchés financiers dans les conditions et selon les modalités prévues par le règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par le règlement relatif aux abus de marché.

Ces déclarations sont publiées par l'Autorité des marchés financiers sur son site Internet (<https://www.amf-france.org>).

A la connaissance de la Société, aucune opération n'a été réalisée sur les titres de la Société par les personnes visées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

**CHAPITRE 9 - REMUNERATIONS ET AVANTAGES ATTRIBUES AUX MANDATAIRES SOCIAUX ET PARTICIPATION AU CAPITAL**Les tableaux ci-dessous présentent les rémunérations et avantages de toute nature versés aux mandataires sociaux par la Société et sa filiale au cours des exercices clos les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023 :

**Tableau de synthèse de l'ensemble des rémunérations et des options et actions gratuites attribuées aux mandataires sociaux dirigeants**

Une synthèse de l'ensemble des éléments de rémunération due et versée aux membres de la direction générale de la Société au cours des exercices clos les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023 est présentée ci-après :

Nom	Fonctions	2024			2023		
		Rémunération fixe due (en euros)	Rémunération variable due (en euros)	Avantages de toute nature dus (en euros)	Rémunération fixe due (en euros)	Rémunération variable due (en euros)	Avantages de toute nature dus (en euros)
Stéphan Français	Président directeur général	244 958	Néant	Néant	244 752	Néant	Néant
<b>TOTAL</b>		<b>244 958</b>	<b>Néant</b>	<b>Néant</b>	<b>242 424</b>	<b>244 752</b>	<b>Néant</b>

***Tableau de synthèse de la rémunération de l'activité et autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants***

Une synthèse de la rémunération de l'activité et autres rémunérations attribuées aux administrateurs de la Société au titre des exercices clos les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023 est présentée ci-après :

Nom	Fonctions	2024		2023	
		Rémunération de l'activité (en euros)	Autres rémunérations (en euros)	Rémunération de l'activité (en euros)	Autres rémunérations (en euros)
Marc Deschamps	Administrateur	Néant	Néant	Néant	Néant
Nicolas Gaudin de Saint-Remy	Administrateur	N'est plus administrateur	N'est plus administrateur	Néant	108 395€
Loic Poirier	Administrateur	N'est plus administrateur	N'est plus administrateur	Néant	39 000€
Pierre Krasnovsky	Administrateur	Néant	122 746€	Néant	85 573€
Mengqiu Zhu	Administrateur	Néant	66 000€	N'était pas administrateur	N'était pas administrateur
Alexander Rees-Evans	Administrateur	Néant	Néant	N'était pas administrateur	N'était pas administrateur
<b>TOTAL</b>		<b>Néant</b>	<b>188 746€</b>	<b>Néant</b>	<b>232 968€</b>

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires, lors de sa réunion du 14 octobre 2021, a décidé d'allouer à titre de rémunération de l'activité des administrateurs un montant global maximum de 10 000 euros aux administrateurs au titre de l'exercice qui s'achèvera le 31 décembre 2021 ainsi que pour chacun des exercices suivants, jusqu'à décision contraire de l'assemblée générale ordinaire. Elle a également donné au conseil d'administration tous pouvoirs pour répartir, la totalité ou une partie de cette somme, entre ses membres.

## 9.1 PARTICIPATION AU CAPITAL DES MANDATAIRES SOCIAUX

Au 31 décembre 2024, la participation de chaque mandataire dans le capital de la Société se présente comme suit :

Mandataires	Actions		Droits de vote	
	Nombre	%	Nombre	%
Stéphan Français <i>Président directeur général</i>	8 983 979	25,48	8 983 979	25,48
Pierre Krasnovsky <i>Administrateur</i>	0	0	0	0
Mengqiu Zhu <i>Administrateur</i>	0	0	0	0
Alexander Rees-Evans <i>Administrateur</i>	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>8 983 979</b>	<b>25,48</b>	<b>8 983 979</b>	<b>25,48</b>

## CHAPITRE 10 - MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

### 10.1 COMMISSAIRES AUX COMPTES

#### Commissaires aux comptes titulaires

##### **Fischbach, Girault et Associés**

Représenté par Messieurs Frédéric Girault et Martin Fishbach.

Date de la première nomination : 15 décembre 2018

Date d'expiration du mandat : Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31/12/2026.

\* \* \*

##### **Grant Thornton**

Représenté par Monsieur Laurent Bouby.

Date de la première nomination : 5 août 2021

Date d'expiration du mandat : Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31/12/2024. Le renouvellement de ce mandat sera proposé au cours de cette assemblée générale.

Le renouvellement de ce mandat ne sera pas proposé à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31/12/2024.

### **10.2 COMMISSAIRES AUX COMPTES AYANT DEMISSIONNÉ, AYANT ETE ECARTÉS OU N'AYANT PAS ETE RENOUVELES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

Néant.

## CHAPITRE 11 - LISTE DES CONVENTIONS REGLEMENTEES ET DES CONVENTIONS COURANTES

Par application des dispositions des articles L. 225-38 et suivants du code de commerce, vous trouverez ci-dessous la liste des conventions réglementées et des conventions courantes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Nous vous précisons que les fonctions des personnes concernées par les conventions décrites au présent paragraphe sont considérées à la date de signature des dites conventions.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autre contrat de services liant, directement ou indirectement, les mandataires sociaux à la Société.

### **11.1 NOUVELLES CONVENTIONS REGLEMENTEES CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2024**

#### Convention de compte courant d'associé entre la Société et Stéphan Français :

Le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la Société a conclu une convention de compte courant d'associé avec Stéphan Français, son président-directeur général.

Au 31 décembre 2024, le montant de ce compte-courant est de 1 010 297,08 euros. Les intérêts payés par la Société au cours de l'exercice 2024 se sont élevés à 4 392,36 euros.

Ce compte-courant est remboursable en partie ou en totalité à tout moment sur demande du prêteur.

La Société dispose librement de l'intégralité des fonds prêtés.

### **11.2 NOUVELLES CONVENTIONS REGLEMENTEES CONCLUES DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2024**

Néant.

### **11.3 CONVENTIONS REGLEMENTEES APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES, MAIS DONT LES EFFETS SE SONT POURSUIVIS AU COURS DE L'EXERCICE 2024**

#### Contrat de bail entre la Société et la SCI Saintange :

Le 1<sup>er</sup> juin 2014, la Société a conclu un contrat de bail commercial avec la société civile SCI HDW (devenue SCI saintange), dont Monsieur Stéphan Français est le gérant et l'associé unique, relatif à la location de locaux sis 157, rue du Caporal Poussineau – 77190 Dammarie les Lys, lieu-dit Château Saint Ange, dont la Société se sert comme espace d'exposition de ses produits.

Ce bail a été conclu pour une durée de neuf années entières et consécutives commençant à courir le 1<sup>er</sup> juin 2014 et se terminant le 31 mai 2023.

Ce bail a fait l'objet d'un avenant en date du 1er décembre 2014 aux termes duquel la surface louée a été réduite. Le loyer annuel de ces locaux est passé de 120 000 euros à 72 000 euros, payable mensuellement.

Le contrat de bail (modifié par voie d'avenant) a été conclu à des conditions normales.

Ce bail a également fait l'objet d'un avenant en date du 1<sup>er</sup> janvier 2017 mettant à la charge de la Société les travaux de modification et d'embellissement de l'espace showroom occupé par la Société destinés à se conformer aux obligations liées au statut de « bâtiment classé » du bâtiment loué.

Cette convention a pris fin à la fin du mois de mai 2024.

**11.4 CAUTIONS, AVALS ET GARANTIES DONNES PAR LA SOCIETE A DES TIERS**

Néant.

**11.5 CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN MANDATAIRE SOCIAL OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 10% DES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE ET UNE FILIALE, HORS CONVENTIONS COURANTES**

Néant.

## **CHAPITRE 12 - INFORMATIONS DIVERSES**

Conformément aux dispositions des articles 39-4 et 223 quater du code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de la Société de l'exercice écoulé ne contiennent pas de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Par application des dispositions de l'article L. 232-6 du code de commerce, nous vous informons qu'aucune modification n'a été apportée au mode de présentation des comptes annuels, ni dans les méthodes d'évaluation retenues par rapport à l'exercice précédent.

\* \* \*

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément.

Paris, le 13 juin 2025

Le conseil d'administration